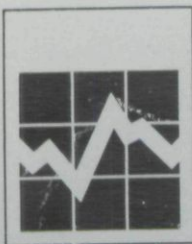


C-4

Catalogue 82-615

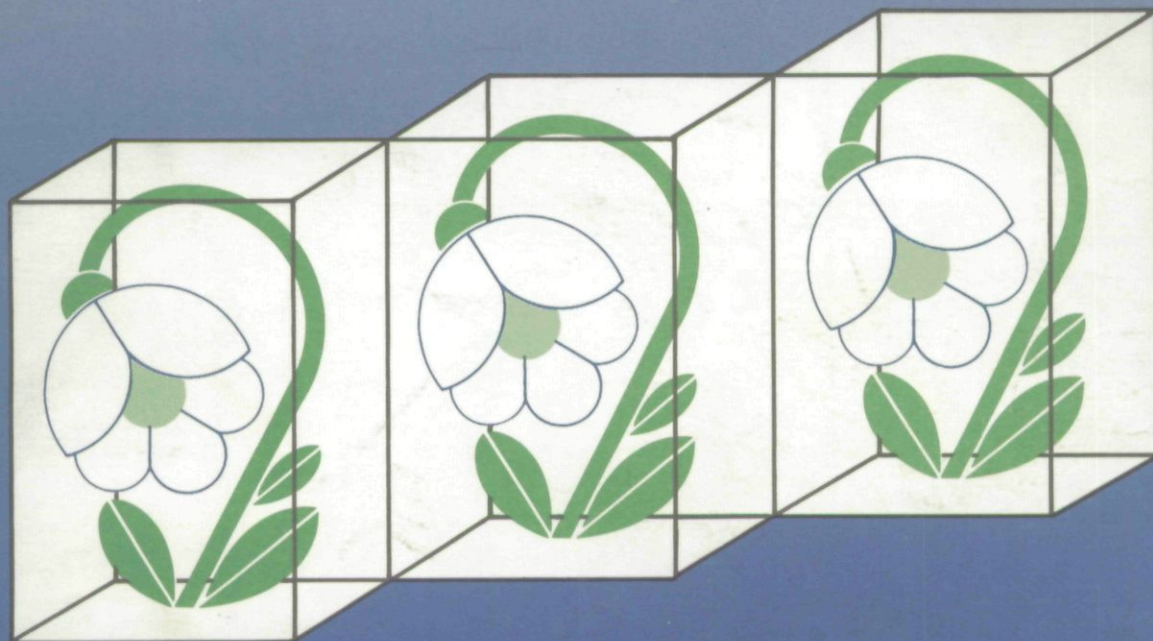
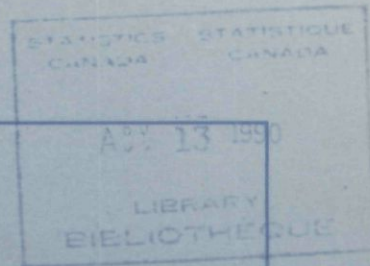


Obstacles auxquels font face les personnes âgées ayant une incapacité au Canada

1

Série thématique spéciale

Enquête sur la santé et les limitations d'activités



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Des données sous plusieurs formes . . .

Statistique Canada diffuse les données sous formes diverses. Outre les publications, des totalisations habituelles et spéciales sont offertes sur imprimés d'ordinateur, sur microfiches et microfilms et sur bandes magnétiques. Des cartes et d'autres documents de référence géographiques sont disponibles pour certaines sortes de données. L'accès direct à des données agrégées est possible par le truchement de CANSIM, la base de données ordiolingue et le système d'extraction de Statistique Canada.

Comment obtenir d'autres renseignements

Toutes demandes de renseignements au sujet de cette publication ou de statistiques et services connexes doivent être adressées à:

Programme des enquêtes postcensitaires

Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6 (téléphone: 951-0025) ou au centre de consultation de Statistique Canada à:

St. John's	(772-4073)	Winnipeg	(983-4020)
Halifax	(426-5331)	Regina	(780-5405)
Montréal	(283-5725)	Edmonton	(495-3027)
Ottawa	(951-8116)	Calgary	(292-6717)
Toronto	(973-6586)	Vancouver	(666-3691)

Un service d'appel interurbain sans frais est offert, dans toutes les provinces et dans les territoires, aux utilisateurs qui habitent à l'extérieur des zones de communication locale des centres régionaux de consultation.

Terre-Neuve et Labrador	1-800-563-4255
Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard	1-800-565-7192
Québec	1-800-361-2831
Ontario	1-800-263-1136
Manitoba	1-800-542-3404
Saskatchewan	1-800-667-7164
Alberta	1-800-282-3907
Sud de l'Alberta	1-800-472-9708
Colombie-Britannique (sud et centrale)	1-800-663-1551
Yukon et nord de la C.-B. (territoire desservi par la NorthwesTel Inc.)	Zénith 0-8913
Territoires du Nord-Ouest (territoire desservi par la NorthwesTel Inc.)	Appelez à frais virés au 403-495-2011

Comment commander les publications

On peut se procurer cette publication et les autres publications de Statistique Canada auprès des agents autorisés et des autres librairies locales, par l'entremise des bureaux locaux de Statistique Canada, ou en écrivant à la Section des ventes des publications, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6.

1(613)951-7277

Numéro du bélinographe 1(613)951-1584

Commandes: 1-800-267-6677 (sans frais partout au Canada)

Toronto

Carte de crédit seulement (973-8018)

Statistique Canada

Programme des enquêtes postcensitaires

1

Obstacles auxquels font face les personnes âgées ayant une incapacité au Canada

Série thématique spéciale de
l'Enquête sur la santé et les limitations d'activités

ISSN 1180-4610

Préparé par

Peter A. Dunn
Centre d'études sur l'aide sociale
Faculté de service social, Université Wilfrid Laurier
Waterloo (Ontario)

Publication autorisée par le ministre
de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie

© Ministre des Approvisionnements
et Services Canada 1990

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Approvisionnements et Services Canada.

Août 1990

Prix : Canada : 35 \$
États-Unis : 42 \$ US
Autres pays : 49 \$ US

Catalogue 82-615, Vol. 1

ISBN 0-660-54853-4

Ottawa

1010040299



Statistique Canada Library
Bibliothèque Statistique Canada

Données de catalogage avant publication (Canada)

Dunn, Peter Arthur

Obstacles auxquels font face les personnes âgées ayant une incapacité au Canada

(Série thématique spécial de l'Enquête sur la santé et les limitations d'activités)

Titre de la p. de t. addit. : Barriers confronting seniors with disabilities in Canada.

Texte en français et en anglais disposé tête-bêche.

ISBN 0-660-54853-4

CS82-615 v. 1

1. Personnes âgées handicapées physiques -- Canada.
2. Personnes âgées handicapées physiques -- Canada -- Statistiques.
- I. Statistique Canada. Programme des enquêtes postcensitaires (Canada).
- II. Titre.
- III. Titre : Barriers confronting seniors with disabilities in Canada.
- IV. Collection

HV1559.C2 D86 1990 362.4'084'6 C90-098019-2F

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

- néant ou zéro.
- nombres infimes c'est-à-dire que la variabilité d'échantillonnage (coefficient de variation) est supérieure à 25 %.
- * variance d'échantillonnage élevée (coefficient de variation compris entre 16,5 % et 25 %); utiliser avec prudence.

Avant-propos

L'Enquête sur la santé et les limitations d'activités (ESLA), réalisée en 1986 et en 1987, brosse un portrait détaillé des personnes ayant une incapacité au Canada. L'ESLA visait les personnes ayant une incapacité vivant dans un ménage ou dans un établissement de santé.

Le présent rapport fait partie de la série des **Rapports thématiques spéciaux**, laquelle effectue un survol de nombreux sujets abordés dans le cadre de l'ESLA. Les rapports de cette série ont été rédigés par des experts de Statistique Canada et de l'extérieur dans un langage non technique et renferment des tableaux et des graphiques simples.

Le présent rapport, intitulé **Obstacles auxquels font face les personnes âgées ayant une incapacité au Canada**, est le premier de la série, qui en compte neuf. On y brosse un portrait des personnes âgées ayant une incapacité et vivant dans un ménage ou dans un établissement. M. Peter A. Dunn, du Centre d'études sur l'aide sociale de la Faculté de service social de l'Université Wilfrid Laurier, en Ontario, en est l'auteur.

Je tiens à remercier les auteurs, les réviseurs et le personnel de Statistique Canada chargé d'administrer et de produire cette série.

Nous espérons non seulement que les rapports de la série des **Rapports thématiques spéciaux** fourniront aux Canadiens et aux Canadiennes de l'information très utile sur la situation à laquelle font face les personnes ayant une incapacité mais qu'ils les inciteront également à entreprendre de nouvelles recherches dans ce domaine.

Ivan P. Fellegi
Statisticien en chef du Canada

Remerciements

J'aimerais remercier le personnel de Statistique Canada pour sa compétence, sa disponibilité et son aide précieuse tout au long de cette étude. D'abord Mme Adele Furrie, le chef du Programme des enquêtes postcensitaires, qui a mis tout en oeuvre pour faciliter ce projet. Aussi Mme Karen Roberts et M. Ken Sorrenti qui, patiemment et consciencieusement, m'ont fourni les données nécessaires à la préparation du rapport.

Cette étude n'aurait pu être entreprise sans le concours du personnel du Centre d'études sur l'aide sociale. Citons notamment M. Gary Cameron et M. Bruce Bidgood qui ont veillé à ce que le projet de recherche initial puisse prendre forme et se développer; Mme Christine Daly, qui a exercé pour nous ses talents de dactylographe; et Mme Sue Crowne, pour ses nombreuses heures passées à la révision de la proposition et du rapport. Leurs efforts ont porté fruit.

Enfin, je m'en voudrais de passer sous silence l'excellent travail de Mme Marilou Manning, mon assistante à la recherche, et celui de Mmes Esther Luft et Flora Gray qui, avec patience et diligence, ont dactylographié les tableaux et le texte du rapport.

Peter A. Dunn
Centre d'études sur l'aide sociale
Faculté de service social
Université Wilfrid Laurier

Table des matières

	Page
Faits saillants	1
1. Introduction	3
2. Caractéristiques des personnes âgées ayant une incapacité	4
3. Appareils spéciaux et aménagements résidentiels	11
4. Aide et services communautaires	16
5. Déplacements	19
6. Loisirs	23
7. Revenus et dépenses	28
8. Conclusion : Résumé des obstacles et des services	32

Annexes :

A. Tableaux	A-1
B. Plan d'échantillonnage	B-1
C. Définitions	C-1
D. Produits et publications de l'ESLA	D-1

Tableau

1. Taux d'incapacité de la population canadienne vivant dans un ménage ou un établissement, 1986 et 1987, selon le sexe et l'âge	4
2. Taux d'incapacité pour l'ensemble des personnes âgées de 65 ans et plus selon l'âge, la province et le territoire	5
3. Personnes âgées de 65 ans et plus ayant une incapacité, selon le sexe, l'âge et le type de résidence	6
4. Personnes âgées de 65 ans et plus ayant une incapacité et vivant dans un ménage, selon la nature de l'incapacité et l'âge	9
5. Personnes âgées de 65 ans et plus ayant une incapacité et vivant dans un ménage, selon les appareils spéciaux utilisés ou requis	11
6. Personnes âgées de 65 ans et plus ayant une incapacité et vivant dans un ménage, selon la province et les types d'appareils spéciaux	12
7. Personnes âgées de 65 ans et plus ayant une incapacité et vivant dans un établissement, selon la province et les types d'appareils utilisés	13
8. Personnes âgées de 65 ans et plus ayant une incapacité et vivant dans un ménage, selon les dispositifs spéciaux pour se déplacer à l'intérieur de leur résidence et pour entrer et sortir de leur résidence	14
9. Personnes âgées de 65 ans et plus ayant une incapacité et vivant dans un établissement, selon les dispositifs spéciaux requis pour entrer et sortir de leur résidence ou pour s'y déplacer	15
10. Pourcentage des personnes âgées de 65 ans et plus ayant une incapacité et vivant dans un ménage qui n'ont pas besoin d'aide, selon les activités quotidiennes et l'âge	16
11. Personnes âgées de 65 ans et plus ayant une incapacité et vivant dans un ménage, selon les activités quotidiennes et les personnes qui leur fournissent de l'aide	17
12. Personnes âgées de 65 ans et plus ayant une incapacité et vivant dans un établissement, selon les personnes qui leur fournissent l'aide et la nature de l'incapacité	18
13. Personnes âgées de 65 ans et plus ayant une incapacité et vivant dans un ménage, selon les raisons données pour ne pas utiliser le service local de transport en commun	20

Tableau (suite)

14. Personnes âgées de 65 ans et plus ayant une incapacité et vivant dans un ménage, selon les raisons données pour ne pas utiliser le service spécial de fourgonnettes	21
15. Personnes âgées de 65 ans et plus ayant une incapacité et vivant dans un ménage, selon les obstacles aux longs trajets	22
16. Personnes âgées de 65 ans et plus ayant une incapacité et vivant dans un ménage, selon les obstacles aux activités de loisirs	24
17. Personnes âgées de 65 ans et plus ayant une incapacité et vivant dans un ménage, selon les obstacles aux activités de loisirs et la nature de l'incapacité	25
18. Personnes âgées de 65 ans et plus ayant une incapacité et vivant dans un ménage, selon l'âge et la fréquence de participation à des activités physiques	26
19. Personnes âgées de 65 ans et plus ayant une incapacité, vivant dans un ménage et dans une famille à faible revenu, selon la province	29
20. Personnes âgées de 65 ans et plus ayant une incapacité et vivant dans un ménage, selon le coût du logement	31
21. Vue d'ensemble des obstacles auxquels font face les personnes âgées de 65 ans et plus ayant une incapacité et vivant dans un ménage	32

Graphiques

1. Pourcentage des personnes âgées de 65 ans et plus ayant une incapacité et vivant dans un établissement, selon la province et le territoire	7
2. Personnes âgées de 65 ans et plus vivant dans un ménage, selon l'état matrimonial et le sexe	8
3. Pourcentage des personnes âgées de 65 ans et plus ayant une incapacité et vivant dans un ménage, selon l'âge et le degré de gravité de l'incapacité	10
4. Personnes âgées de 65 ans et plus ayant une incapacité et vivant dans un ménage et ayant accès au service de transport en commun, selon la disponibilité et l'usage du transport en commun	19

Graphiques (suite)

5. Pourcentage de personnes âgées de 65 ans et plus ayant une incapacité qui participent à des activités à l'extérieur de leur résidence, selon le type d'activité 23
6. Pourcentage de personnes âgées de 65 ans et plus ayant une incapacité et vivant dans un ménage et qui souhaitent participer davantage à des activités physiques, selon les raisons qui causent la limitation d'activités physiques 27
7. Personnes âgées de 65 ans et plus vivant dans un ménage, selon le revenu, l'incapacité et le sexe 28
8. Personnes âgées de 65 ans et plus ayant une incapacité et vivant dans un ménage, selon la source des frais supplémentaires 30

Tableaux de l'Annexe A

- 1A. Personnes âgées de 65 ans et plus ayant une incapacité et vivant dans un ménage, selon la province, le territoire et la nature de l'incapacité A-1
- 2A. Personnes âgées de 65 ans et plus ayant une incapacité, vivant dans un ménage et qui requièrent de l'aide ou de l'aide additionnelle, selon la province et les activités quotidiennes A-2
- 3A. Personnes âgées de 65 ans et plus ayant une incapacité et vivant dans un ménage, selon la province, la disponibilité et l'usage du service local de transport en commun A-3
- 4A. Personnes âgées de 65 ans et plus ayant une incapacité et vivant dans un ménage, selon la province, la nécessité et la disponibilité d'un service spécial de fourgonnettes A-4
- 5A. Personnes âgées de 65 ans et plus ayant une incapacité et vivant dans un ménage, selon la province et les obstacles lors de longs trajets A-5
- 6A. Personnes âgées de 65 ans et plus ayant une incapacité et vivant dans un ménage, selon la province, le territoire et la participation aux activités de loisirs A-6
- 7A. Personnes âgées de 65 ans et plus ayant une incapacité et vivant dans un ménage, selon la province et les obstacles aux activités de loisirs A-7

Tableaux de l'Annexe A (suite)

- 8A. Personnes âgées de 65 ans et plus ayant une incapacité et vivant dans un ménage, selon la province et le taux de participation aux activités physiques A-8
- 9A. Personnes âgées de 65 ans et plus ayant une incapacité et vivant dans un ménage, selon la province et la limitation aux activités physiques . . . A-9
- 10A. Personnes âgées de 65 ans et plus ayant une incapacité et vivant dans un ménage, selon la province et la source des frais supplémentaires . . .A-10
- 11A. Vue d'ensemble des obstacles auxquels font face les personnes âgées de 65 ans et plus ayant une incapacité, vivant dans un ménage, selon la province A-11

Faits saillants

Au Canada, de nombreuses personnes âgées ayant une incapacité doivent faire face à des obstacles qui nuisent à leur participation aux activités quotidiennes normales des Canadiens. La présente étude met en lumière des renseignements importants sur les caractéristiques des personnes âgées ayant une incapacité et vivant dans un ménage ou dans un établissement.

Caractéristiques

- Près de 46 % des personnes âgées de 65 ans et plus au Canada, soit 1 221 995 personnes, ont une forme quelconque d'incapacité.
- Plus de 81 % des personnes âgées ayant une incapacité éprouvent des troubles au niveau de la mobilité ou de l'agilité.
- Près de 84 % des personnes âgées ayant une incapacité, soit 1 026 915 personnes, vivent dans un ménage, et 16 % d'entre elles (195 080 personnes) résident dans un établissement.
- Le taux d'incapacité des femmes âgées de 65 ans et plus est supérieur à celui des hommes. Environ 19 % des femmes âgées ayant une incapacité vivent dans un établissement, comparativement à 11 % des hommes âgés ayant une incapacité.

Appareils spéciaux et aménagements résidentiels

- Environ 20 540 personnes (soit 8 % des personnes âgées ayant une incapacité et vivant dans un ménage) qui ont besoin d'appareils spéciaux pour se déplacer n'en disposent pas. Environ 81 800 personnes (31 %) ont besoin de prothèses auditives, et 23 095 personnes (10 %) requièrent une aide visuelle. Le principal obstacle à l'acquisition de ces appareils est leur coût.
- On estime que 119 940 personnes âgées (61 %) vivant dans un établissement se servent d'appareils pour se déplacer; 10 % d'entre elles utilisent une prothèse auditive, et 33 %, une aide visuelle.
- Environ 43 770 personnes âgées (27 %) ayant une incapacité et vivant dans un ménage qui ont besoin de dispositifs spéciaux pour se déplacer à l'intérieur de leur résidence n'en disposent pas. Parmi elles, 36 830 auraient besoin de rampes et 16 500 de rampes d'accès.

Aide et services communautaires

- La majorité des personnes âgées ayant une incapacité n'ont pas besoin d'aide dans l'accomplissement de leurs tâches quotidiennes, exception faite des gros travaux ménagers.
- Environ 21 % des personnes âgées ayant une incapacité et vivant dans un établissement peuvent faire leurs emplettes, et 18 % d'entre elles peuvent gérer leurs finances personnelles.

Déplacements

- On compte 336 120 personnes âgées (33 %) ayant une incapacité qui vivent dans un ménage et qui n'ont pas accès au transport en commun dans leur région.
- Environ 24 575 personnes âgées (30 %) vivant dans un ménage qui ont besoin de fourgonnettes spéciales afin d'avoir accès aux ressources communautaires ne disposent pas d'un tel service.
- On compte 72 580 personnes âgées ayant une incapacité qui éprouvent des difficultés à parcourir de longs trajets. Selon les estimations, 46 345 personnes âgées ayant une incapacité ont de la difficulté à prendre l'avion, 50 895, à prendre l'autobus, et 41 265, à prendre le train.

Loisirs

- Environ 89 % des personnes âgées ayant une incapacité et prenant part à des activités récréatives à l'extérieur de chez elles rendent visite à leurs amis au moins une fois par mois, 84 % d'entre elles magasinent et 52 % prennent part à des activités religieuses. Toutefois, 253 085 personnes âgées ayant une incapacité (25 %) font face à des obstacles importants qui nuisent à leur participation à des activités de loisirs, notamment leur coût, le transport et le besoin d'appareils spéciaux.
- Environ 423 955 personnes âgées ayant une incapacité, soit 41 % d'entre elles, font de l'activité physique. Toutefois, 234 675 personnes (23 %) font face à des obstacles en ce qui concerne le lieu et le coût des programmes, l'insuffisance des moyens de transport et le manque d'adaptation des programmes ou des installations.

Revenus et dépenses

- En 1986, le revenu de la plupart des personnes âgées était très modeste. Le revenu médian des personnes âgées ayant ou non une incapacité variait de 5 000 à 9 999 \$. Environ 219 750 personnes âgées ayant une incapacité (22 %) sont membres d'une famille à faible revenu. Le revenu le plus bas est celui des femmes âgées qui ont une incapacité.
- Environ 39 % des personnes âgées locataires ayant une incapacité consacrent 30 % ou plus de leur revenu au logement; 10 % des personnes âgées propriétaires ayant une incapacité en consacrent la même proportion au remboursement de leur hypothèque.

1. Introduction

Vous trouverez dans le présent rapport thématique spécial des données tirées de l'Enquête sur la santé et les limitations d'activités (ESLA), une enquête menée auprès des personnes ayant une incapacité. L'ESLA a été réalisée auprès des ménages à l'automne de 1986 et auprès des établissements au printemps de 1987. Elle s'inscrit dans les efforts continus que met Statistique Canada à monter et à maintenir une base de données nationale sur l'incapacité.

L'ESLA visait toutes les personnes ayant une incapacité physique ou psychologique qui vivaient au Canada au recensement de 1986. Cette population cible comprend notamment les résidents de toutes les provinces et des deux territoires, les habitants des réserves indiennes et les résidents permanents de la plupart des logements collectifs. Vous trouverez des renseignements sur le plan d'échantillonnage de l'ESLA à la rubrique «Plan d'échantillonnage» de la présente publication.

Des données ont été recueillies relativement à la nature et la gravité de l'incapacité ainsi qu'aux obstacles que doivent surmonter les personnes ayant une incapacité dans l'exercice de leurs activités quotidiennes.

Ce rapport intitulé «**Obstacles auxquels font face les personnes âgées ayant une incapacité au Canada**» est le premier d'une série de neuf comptes rendus. Il brosse un tableau de la situation des personnes âgées ayant une incapacité vivant dans un ménage ou dans un établissement.

2. Caractéristiques des personnes âgées ayant une incapacité

Taux d'incapacité

On estime que 3 316 870 Canadiens, soit 13,2 % de la population, ont une certaine forme d'incapacité.

Le taux d'incapacité augmente considérablement avec l'âge; en effet, il est de 5,2 % chez les enfants de 0 à 15 ans et de 45,5 % chez les personnes âgées de 65 ans et plus.

Comme l'illustre le tableau ci-dessous, le taux d'incapacité chez les hommes de moins de 65 ans est plus élevé que celui des femmes. Mais cet écart rétrécit progressivement avec l'âge. Les femmes de 65 ans et plus présentent un taux d'incapacité plus élevé que les hommes du même groupe d'âge.

Tableau 1. Taux d'incapacité de la population canadienne vivant dans un ménage ou un établissement, 1986 et 1987, selon le sexe et l'âge

	Nombre de personnes ayant une incapacité	Taux d'incapacité ¹
Les deux sexes	3,316,870	13,2
0 à 14 ans	277,445	5,2
15 à 34 ans	486,930	5,7
35 à 64 ans	1,330,500	15,7
65 ans et plus	1,221,995	45,5
Hommes	1,568,420	12,7
0 à 14 ans	156,190	5,7
15 à 34 ans	253,005	5,9
35 à 64 ans	664,885	15,8
65 ans et plus	494,340	43,7
Femmes	1,748,450	13,8
0 à 14 ans	121,255	4,7
15 à 34 ans	233,925	5,4
35 à 64 ans	665,615	15,6
65 ans et plus	727,655	46,8

¹ En pourcentage de la population totale de chaque groupe d'âges.

Taux d'incapacité chez les personnes âgées

Environ 45,5 % des personnes âgées de 65 ans et plus ont une forme quelconque d'incapacité. Pour elles, ce taux s'accroît de façon marquée avec l'âge. En effet, environ 37 % des personnes âgées de 65 à 74 ans, 54 % de celles âgées de 75 à 84 ans et 82 % de celles âgées de 85 ans et plus ont une incapacité.

Au Canada, le taux d'incapacité varie quelque peu selon la région. Le Québec présente le taux d'incapacité le plus bas - 39,6 %. Vient ensuite la Colombie-Britannique avec 43,5 %. Le taux d'incapacité de l'Île-du-Prince-Édouard, 52,5 %, est le plus élevé au pays. Terre-Neuve, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick, des provinces de l'est, présentent des taux plus élevés que les autres provinces. Toutefois, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ont de loin les taux les plus élevés, soit respectivement 55,7 % et 66,9 %.

Tableau 2. Taux d'incapacité pour l'ensemble des personnes âgées de 65 ans et plus selon l'âge, la province et le territoire

	Nombre de personnes ayant une incapacité	Taux d'incapacité ¹
Tous les âges	1,221,995	45,5
65 à 74 ans	604,095	36,7
75 à 84 ans	440,825	53,6
85 ans et plus	177,075	82,1
Terre-Neuve	25,305	51,4
Île-du-Prince-Édouard	8,185	52,5
Nouvelle-Écosse	51,880	50,9
Nouveau-Brunswick	40,140	51,6
Québec	255,680	39,6
Ontario	472,395	47,4
Manitoba	66,160	50,6
Saskatchewan	59,035	46,5
Alberta	90,240	47,4
Colombie-Britannique	151,535	43,5
Yukon	480	55,7
Territoires du Nord-Ouest	960	66,9

¹ En pourcentage de la population totale de chaque groupe d'âges ou de chaque province ou territoire.

Sexe et incapacité

Au Canada, il y a un nombre et un pourcentage plus élevés de femmes que d'hommes âgés de 65 ans et plus ayant une incapacité. En effet, 727 655 femmes (60 %) de ce groupe d'âge ont une incapacité, comparativement à 494 340 hommes (40 %). En outre, la fréquence des incapacités s'accroît davantage avec l'âge chez les femmes que chez les hommes.

Comme on serait porté à le conclure, la proportion de personnes âgées ayant une incapacité et résidant dans un établissement par rapport à celles qui vivent dans un ménage s'accroît avec l'âge. En moyenne, cette proportion double presque tous les cinq ans après 65 ans; 4 % des personnes âgées de 65 à 69 ans vivent dans un établissement, comparativement à 43 % de celles âgées de 85 ans et plus.

La proportion des femmes âgées de 70 ans et plus vivant dans un établissement est supérieure à celle des hommes du même âge. En outre, 46 % des femmes âgées de 85 ans et plus vivent dans un établissement, comparativement à 34 % des hommes de ce groupe d'âge.

Tableau 3. Personnes âgées de 65 ans et plus ayant une incapacité, selon le sexe, l'âge et le type de résidence

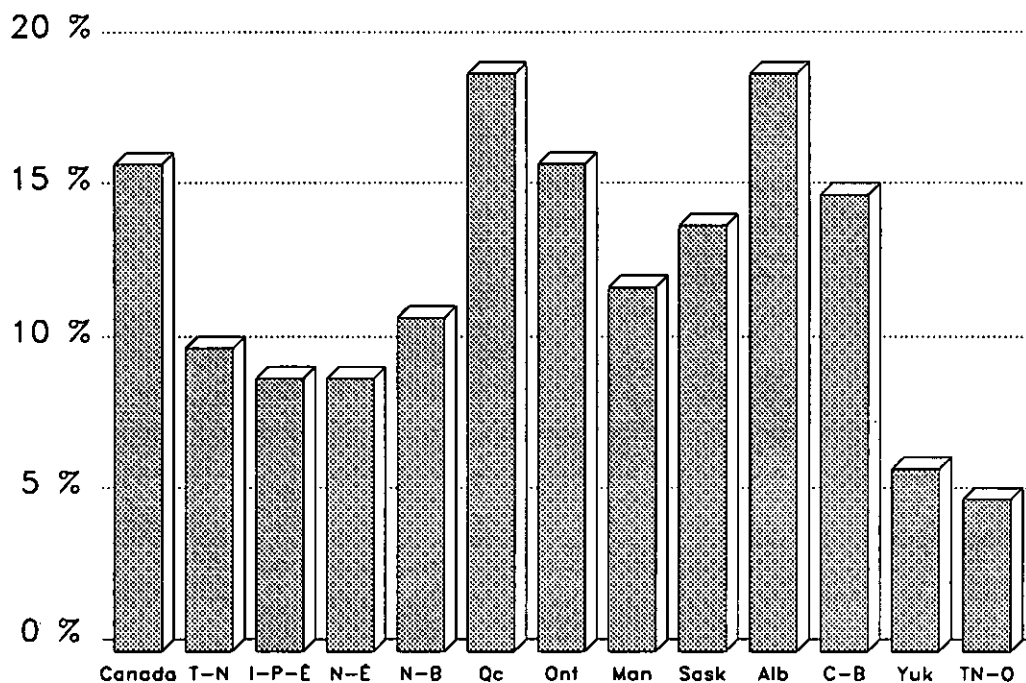
	Total	Vivant dans un ménage (%)	Vivant dans un établissement (%)
Les deux sexes	1,221,995	84	16
65 à 69 ans	305,315	96	4
70 à 74 ans	298,780	93	7
75 à 79 ans	250,375	86	14
80 à 84 ans	190,450	75	25
85 ans et plus	177,075	57	43
Hommes	494,340	89	11
65 à 69 ans	153,940	96	4
70 à 74 ans	139,250	94	6
75 à 79 ans	88,800	89	11
80 à 84 ans	64,430	78	22
85 ans et plus	47,920	66	34
Femmes	727,655	81	19
65 à 69 ans	151,375	96	4
70 à 74 ans	159,530	92	8
75 à 79 ans	161,575	84	16
80 à 84 ans	126,020	73	27
85 ans et plus	129,155	54	46

Les ménages comparés aux établissements

Parmi les 1 221 995 personnes âgées ayant une incapacité au Canada, 1 026 915 personnes (environ 84 %) vivent dans un ménage et 195 080 personnes (16 %) résident dans un établissement. Des 1 462 665 personnes âgées n'ayant pas d'incapacité au Canada, seulement 4 805, soit moins de 1 %, résident dans un établissement.

La proportion de personnes âgées ayant une incapacité et résidant dans un établissement varie considérablement entre les provinces et les territoires. Les territoires, ainsi que les provinces de l'Atlantique, présentent les taux les plus bas, alors que le Québec et l'Alberta affichent les proportions les plus élevées (chacune avec 19 %).

Graphique 1. Pourcentage des personnes âgées de 65 ans et plus ayant une incapacité et vivant dans un établissement, selon la province et le territoire

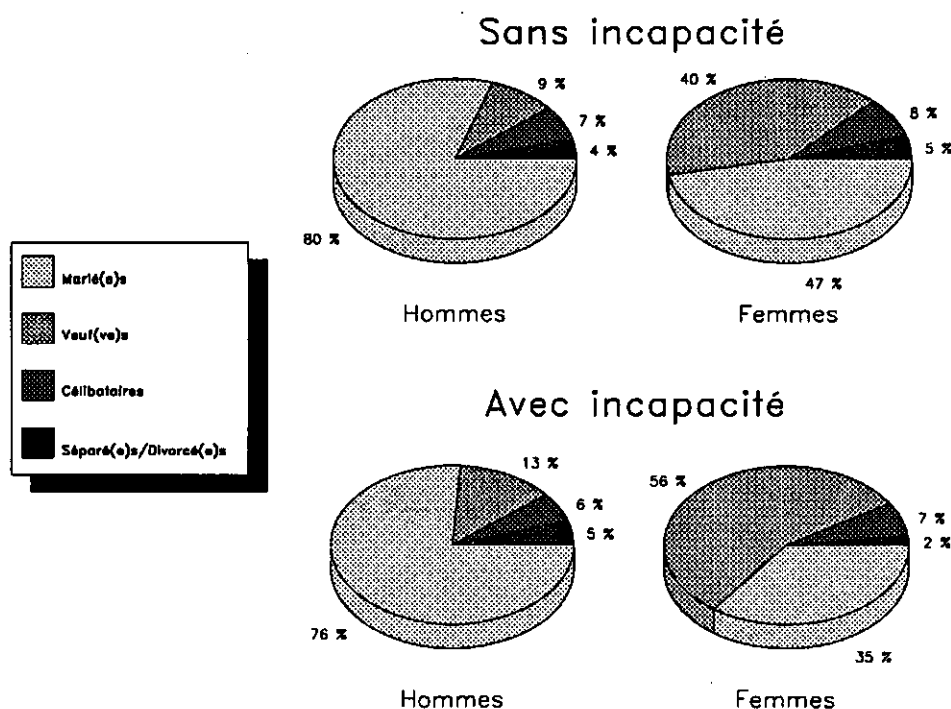


État matrimonial

Les hommes âgés de 65 ans et plus ayant une incapacité sont proportionnellement beaucoup plus nombreux (76 %) à être mariés que les femmes du même groupe d'âge (35 %). Le nombre d'hommes mariés de cette catégorie est en effet supérieur au double de celui des femmes. Les femmes ayant une incapacité sont quatre fois plus susceptibles d'être veuves que les hommes; la proportion est de 56 % pour les femmes et de 13 % pour les hommes. Le pourcentage de personnes âgées divorcées, séparées ou célibataires est à peu près égal chez les hommes et les femmes.

Dans l'ensemble, la plupart des personnes âgées ayant une incapacité sont soit mariées (537 150 ou 52 %), soit veuves (387 255 ou 38 %). Dix pour cent de ces personnes (102 510) sont célibataires, séparées ou divorcées. En comparaison, une plus grande proportion de personnes âgées n'ayant pas d'incapacité sont mariées (888 640 ou 61 %), alors qu'un pourcentage moins élevé sont veuves (393 105 ou 27 %). Environ 80 % des hommes âgés de 65 ans et plus n'ayant pas d'incapacité sont mariés et 9 % sont veufs. En comparaison, les pourcentages pour les femmes du même groupe d'âge n'ayant pas d'incapacité sont respectivement de 47 % et de 40 %.

Graphique 2. Personnes âgées de 65 ans et plus vivant dans un ménage, selon l'état matrimonial et le sexe



Nature de l'incapacité

On estime que 831 850 personnes âgées (81 %) ayant une incapacité éprouvent des troubles de mobilité ou d'agilité. La proportion de personnes âgées ayant une incapacité visuelle s'accroît avec l'âge; elle passe de 17 % chez les personnes âgées de 65 à 74 ans à 45 % chez celles âgées de 85 ans et plus.

Le pourcentage de personnes âgées ayant une déficience auditive croît aussi avec l'âge, passant de 37 % chez les personnes âgées de 65 à 74 ans à 65 % chez celles ayant 85 ans et plus. La proportion des personnes atteintes de divers genres d'incapacités varie quelque peu entre les provinces et les territoires. Mais dans l'ensemble, ce sont les troubles de mobilité ou d'agilité qui reviennent le plus fréquemment, puis ceux de l'ouïe, de la vue et de la parole. Le nombre précis de personnes âgées ayant diverses incapacités, par province et par territoire, figure à l'annexe A du tableau 1A, destiné aux services de planification.

Tableau 4. Personnes âgées de 65 ans et plus ayant une incapacité et vivant dans un ménage, selon la nature de l'incapacité et l'âge

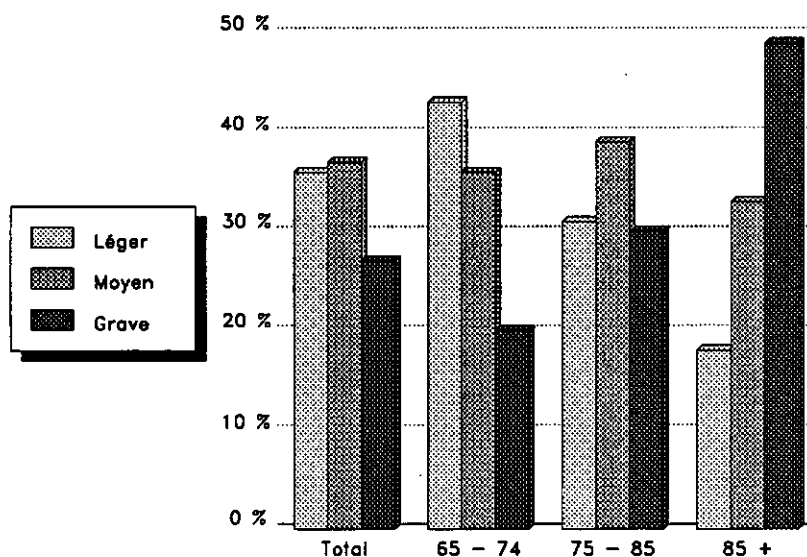
	Total	65 à 74 ans	75 à 84 ans	85 ans et plus
Personnes âgées ayant une incapacité	1,026,915	568,585	356,875	101,455
Personnes ayant déclaré (%)				
Mobilité ou agilité	81	79	83	89
Mobilité	73	70	76	83
Agilité	61	58	62	73
Vision	24	17	28	45
Audition	43	37	47	65
Parole	5	5	6	6
Autre	26	24	28	34
Inconnu	3	4	1	--

Gravité¹ de l'incapacité

Au Canada, environ 36 % des personnes âgées ayant une incapacité ont une incapacité légère, 37 %, une incapacité moyenne et 27 %, une incapacité grave (le taux de gravité de l'incapacité s'accroît considérablement avec l'âge). Par exemple, la proportion des personnes âgées ayant une incapacité grave passe de 20 % chez les 65 à 74 ans à 49 % chez les 85 ans et plus.

L'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve présentent respectivement le plus fort et le plus faible pourcentages (42 et 30 %) de personnes ayant une incapacité légère. À l'inverse, Terre-Neuve et l'Île-du-Prince-Édouard ont respectivement le plus fort et le plus faible pourcentages (31 et 20 %) de personnes ayant une incapacité grave. Néanmoins, le taux de gravité de l'incapacité varie très peu d'une province à l'autre.

Graphique 3. Pourcentage des personnes âgées de 65 ans et plus ayant une incapacité et vivant dans un ménage, selon l'âge et le degré de gravité de l'incapacité



¹L'échelle de gravité a été établie avec l'aide des réponses aux questions de sélection et à deux autres questions sur l'utilisation d'aides pour pallier des incapacités visuelles ou auditives. Le pointage a été déterminé en additionnant les pointages individuels indiqués en réponse à toutes les questions de sélection en donnant un point pour chaque perte partielle de fonction et deux points pour chaque perte totale de fonction (incapacité totale). Ensuite, les totaux sont classés de la façon suivante : incapacité légère, moins de 5 points, incapacité moyenne, de 5 à 10 points, et incapacité grave, 11 points ou plus. Pour obtenir de plus amples renseignements sur cette échelle, communiquer avec le Programme des enquêtes postcensitaires.

3. Appareils spéciaux et aménagements résidentiels

Appareils spéciaux utilisés et requis

L'enquête sur la santé et les limitations d'activités a permis de recueillir des données sur les genres d'aides à la mobilité et de dispositifs architecturaux particuliers qui sont utilisés par les personnes ayant une incapacité ou qui leur sont nécessaires dans la communauté. Toutefois, les données recueillies auprès des personnes vivant dans un établissement ne portaient que sur les appareils spéciaux utilisés par les personnes ayant une incapacité ainsi que sur les dispositifs résidentiels dont elles avaient besoin.

Environ 20 540 (8 %) des 256 490 personnes âgées ayant une incapacité et vivant dans un ménage qui avaient besoin d'aides à la mobilité n'en disposaient pas. Environ 31 % nécessitaient une prothèse auditive, et 10 %, une aide visuelle.

Tableau 5. Personnes âgées de 65 ans et plus ayant une incapacité et vivant dans un ménage, selon les appareils spéciaux utilisés ou requis¹

	Total des personnes ayant besoin d'une aide	Personnes ayant encore besoin d'une aide (%)
Aides à la mobilité ou à l'agilité	256,490	8,0
Canne	181,100	1,2
Fauteuil roulant	56,985	17,3
Ambulateur	43,680	9,1
Support de dos ou de jambes	14,590	--
Béquilles	13,480	--
Chaussures orthopédiques	11,270	9,0*
Autres appareils pour se déplacer	12,590	27,6*
Jambe ou pied artificiel	6,620	--
Appareil pour les mains ou les bras	5,445	23,3*
Prothèses auditives	263,270	31,1
Appareil pour les malentendants	230,405	28,7
Appareil téléphonique à volume réglable	81,110	30,6
Aides visuelles	227,575	10,2
Lunettes	199,610	6,1
Loupes	92,385	5,7

¹ Le total représente les personnes âgées ayant une incapacité qui se servent d'une aide ou qui en auraient besoin. Le % est la proportion des personnes ayant besoin d'une aide.

Répartition par province des appareils spéciaux (personnes vivant dans un ménage)

La proportion des personnes vivant dans un ménage qui ont besoin d'aides à la mobilité dont elles ne disposent pas atteint en moyenne 8 % et ne varie que de 7 à 10 % d'une province à l'autre. Plus du quart (5 195) de ces personnes ont invoqué le coût prohibitif de ces appareils comme principale raison pour ne pas en disposer.

Le pourcentage des personnes ayant encore besoin d'une prothèse auditive parmi toutes celles qui doivent en utiliser variait de 24 à 49 % selon la province. La proportion totale des personnes qui ont encore besoin d'un appareil variait de 5 % à 10 % parmi les personnes âgées ayant une incapacité.

La proportion de personnes ayant encore besoin d'une aide visuelle par rapport au nombre total de personnes qui doivent en utiliser une variait, selon la province, de moins de 5 à 16 %.

Tableau 6. Personnes âgées de 65 ans et plus ayant une incapacité et vivant dans un ménage, selon la province et les types d'appareils spéciaux¹

	Aide à la mobilité ou à l'agilité		Prothèse auditive		Aide visuelle	
	Total	%	Total	%	Total	%
Canada²	256,490	8	263,270	31	227,575	10
Terre-Neuve	4,055	--	4,430	49	4,290	10*
Île-du-Prince-Édouard	1,320	-	1,580	28*	1,525	--
Nouvelle-Écosse	9,620	7*	12,095	42	9,130	9*
Nouveau-Brunswick	6,535	--	8,650	36	7,825	--
Québec	42,210	10	41,930	38	48,365	10
Ontario	104,525	8*	111,515	24	88,045	10
Manitoba	15,015	8	16,370	38	13,115	11
Saskatchewan	14,185	9	14,285	37	11,290	9
Alberta	19,650	8	18,115	27	14,015	5*
Colombie-Britannique	39,065	7	33,855	36	29,765	16

¹ Le total représente les personnes âgées qui utilisent ou ont besoin d'une aide. Le % est la proportion des personnes ayant besoin d'une aide.

² Incluant le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest

Répartition par province des appareils spéciaux (personnes vivant dans les établissements)

Environ 145 235 personnes âgées ayant une incapacité et vivant dans un établissement (74 %) ont recours à un appareil technique quelconque, et 119 940 (61 %), à une aide à la mobilité. Les appareils les plus utilisés sont les fauteuils roulants manuels (73 465 personnes), les cannes (38 870 personnes) et les ambulateurs (30 210 personnes). Près de 20 070 personnes âgées (10 %) se servent d'une prothèse auditive et 64 090 (33 %) utilisent une aide visuelle.

C'est à l'Île-du-Prince-Édouard, au Québec et à Terre-Neuve que l'on a relevé la plus faible proportion (chacune avec environ 50 %) de personnes âgées vivant dans un établissement qui se servent d'une aide à la mobilité.

Tableau 7. Personnes âgées de 65 ans et plus ayant une incapacité et vivant dans un établissement, selon la province et les types d'appareils utilisés

	Total	Aide à la mobilité	Prothèse auditive	Aide visuelle
Canada ¹	195,080	119,940	20,070	64,090
Terre-Neuve	2,540	1,295	245	695
Île-du Prince-Édouard	740	370	40*	190
Nouvelle-Écosse	4,455	2,685	590	1,495
Nouveau-Brunswick	4,500	2,920	405	1,500
Québec	48,290	24,830	2,860	16,870
Ontario	77,585	49,010	8,020	25,340
Manitoba	7,820	5,665	1,065	2,430
Saskatchewan	8,510	6,015	810	2,800
Alberta	17,080	11,715	2,810	4,830
Colombie-Britannique	23,485	15,380	3,215	7,920

¹ Incluant le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest

Dispositifs résidentiels utilisés et requis par les personnes vivant dans un ménage ou dans un établissement

Environ 43 770 (27 %) des 160 880 personnes âgées ayant une incapacité et vivant dans un ménage n'ont pas les dispositifs résidentiels requis pour se déplacer à l'intérieur de leur résidence. Le nombre le plus important de dispositifs résidentiels utilisés et toujours requis est de loin celui d'articles relativement peu coûteux comme des rampes. Des 143 030 personnes âgées ayant une incapacité qui ont besoin de rampes, 36 830 n'ont pu en obtenir.

Des 88 245 personnes âgées ayant une incapacité qui ont besoin d'un dispositif spécial pour entrer et sortir de chez elles, 35 % en sont démunies. Au total, 16 500 personnes âgées ayant une incapacité ont besoin de rampes d'accès, et 9 345, d'une entrée au niveau de la rue.

Tableau 8. Personnes âgées de 65 ans et plus ayant une incapacité et vivant dans un ménage, selon les dispositifs spéciaux pour se déplacer à l'intérieur de leur résidence et pour entrer et sortir de leur résidence¹

	Total	%
Total (à l'intérieur des résidences)	160,880	27
Rampes	143,030	26
Ascenseur ou appareil de levage	10,370	28
Entrées ou hall d'entrée élargis	7,270	30
Portes qui s'ouvrent automatiquement	3,865	64
Autres dispositifs	16,120	41
Total (entrer/sortir)	88,245	35
Rampes d'accès	42,690	39
Entrées élargies	10,070	33
Entrée au niveau de la rue	32,590	29
Portes qui s'ouvrent automatiquement	9,405	45
Ascenseur ou appareil de levage	25,705	20
Stationnement facile d'accès	7,890	15*
Autres dispositifs	16,065	55

¹ Le total représente les personnes ayant une incapacité qui utilisent des dispositifs spéciaux ou en ont besoin ou les deux. Le % est la proportion des personnes ayant besoin de dispositifs spéciaux.

On a demandé aux personnes âgées vivant dans un établissement d'indiquer les dispositifs spéciaux dont elles avaient besoin pour se déplacer à l'intérieur de leur résidence. Environ 109 170 personnes ou 56 % ont répondu qu'elles avaient besoin de modifications à leur résidence. Les dispositifs cités le plus fréquemment étaient les ascenseurs (37,3 %) et les entrées au niveau de la rue (36,5 %).

Tableau 9. Personnes âgées de 65 ans et plus ayant une incapacité et vivant dans un établissement, selon les dispositifs spéciaux requis pour entrer et sortir de leur résidence ou pour s'y déplacer

	Total	%
Personnes âgées ayant une incapacité	195,080	100,0
Total ayant besoin de dispositifs spéciaux	109,170	56,0
Rampes d'accès	61,465	31,5
Entrées élargies	62,460	32,0
Entrée au niveau de la rue	71,155	36,5
Portes qui s'ouvrent automatiquement	53,900	27,6
Ascenseur ou appareil de levage	72,735	37,3
Stationnement facile d'accès	31,590	16,2
Autres dispositifs architecturaux	1,770	0,9
Rampes (y compris dans les salles de toilette)	68,560	35,1
Autres dispositifs	5,915	3,0

4. Aide et services communautaires

Degré d'indépendance

La majorité des personnes âgées ayant une incapacité n'ont pas besoin d'aide pour accomplir leurs tâches quotidiennes, exception faite des gros travaux ménagers. Néanmoins, certaines d'entre elles doivent recevoir de l'aide pour accomplir une partie ou l'ensemble de leurs activités quotidiennes; ce besoin s'accroît avec l'âge. Par exemple, environ 84 % des personnes ayant une incapacité âgées de 65 à 74 ans, 77 % de celles âgées de 75 à 84 ans et 54 % de celles âgées de 85 ans et plus sont capables de préparer seules leurs repas.

Tableau 10. Pourcentage des personnes âgées de 65 ans et plus ayant une incapacité et vivant dans un ménage qui n'ont pas besoin d'aide, selon les activités quotidiennes et l'âge

	Total	65 à 74 ans	75 à 84 ans	85 ans et plus
			%	
Préparation des repas	79	84	77	54
Emplettes	62	71	57	29
Entretien ménager	63	70	59	38
Gros travaux ménagers	34	37	26	14
Finances personnelles	75	82	71	45
Soins personnels	85	88	85	69

Services communautaires

Les membres de la famille, les voisins et les organismes contribuent tous de façon significative à la prestation de services liés aux activités quotidiennes des personnes âgées ayant une incapacité qui ont besoin de l'aide d'autrui. Toutefois, les familles aident beaucoup plus les personnes âgées ayant une incapacité que les organismes ou les voisins.

Le nombre de personnes âgées ayant besoin d'aide ou d'aide additionnelle varie selon la tâche quotidienne et la province de résidence. Parmi les personnes âgées ayant une incapacité, 333 850 ont besoin d'aide pour faire de gros travaux ménagers et 64 350 ont besoin d'aide pour leurs soins personnels (voir annexe A - tableau 2a pour les données provinciales).

Tableau 11. Personnes âgées de 65 ans et plus ayant une incapacité et vivant dans un ménage, selon les activités quotidiennes et les personnes qui leur fournissent de l'aide

	Famille		Voisins		Service	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Personnes âgées ayant une incapacité	1,026,915	100	1,026,915	100	1,026,915	100
Préparation des repas	128,525	13	13,620	1	50,145	5
Emplettes	270,220	26	46,220	5	55,690	5
Entretien ménager	206,950	20	49,435	5	112,215	11
Gros travaux ménagers	314,635	31	67,675	7	217,415	21
Finances personnelles	189,230	18	14,935	1	17,985	2
Soins personnels	76,145	7	8,400	1	36,335	4

Services communautaires dans les établissements

Au cours de l'Enquête sur la santé et les limitations d'activités, réalisée en 1986, on n'a pas posé aux personnes résidant dans un établissement autant de questions sur les services sociaux qu'aux personnes vivant dans un ménage. Toutefois, les renseignements recueillis permettent de conclure que les personnes ayant une incapacité et vivant dans un établissement ne sont pas entièrement dépendantes de l'aide des autres pour l'accomplissement de leurs tâches quotidiennes.

Environ 40 315 personnes âgées ayant une incapacité et vivant dans un établissement, soit 21 % d'entre elles, font une partie de leurs emplettes, et 35 495 personnes, ou 18 %, s'occupent de leurs finances personnelles. Les personnes éprouvant des troubles de mobilité ou d'agilité et les personnes malentendantes sont les plus indépendantes à ces deux chapitres, et les personnes éprouvant des troubles de la parole, les plus dépendantes.

Tableau 12. Personnes âgées de 65 ans et plus ayant une incapacité et vivant dans un établissement, selon les personnes qui leur fournissent l'aide et la nature de l'incapacité

	Total	Mobilité ou agilité	Vue	Audition	Parole	Autre
Total	195,080	186,885	92,605	101,270	58,055	138,350
Qui fait vos achats?						
Moi seul	15,440	12,965	4,300	7,120	400	7,165
Moi-même avec quelqu'un d'autre	24,875	22,615	8,970	11,025	2,570	13,725
Quelqu'un d'autre	146,405	144,395	77,045	79,835	54,270	112,940
Qui s'occupe de vos finances?						
Moi seul	22,905	20,215	7,500	10,905	1,255	10,060
Moi-même avec quelqu'un d'autre	12,590	11,480	5,065	6,235	1,225	6,725
Quelqu'un d'autre	151,010	147,750	76,880	80,680	54,445	116,845

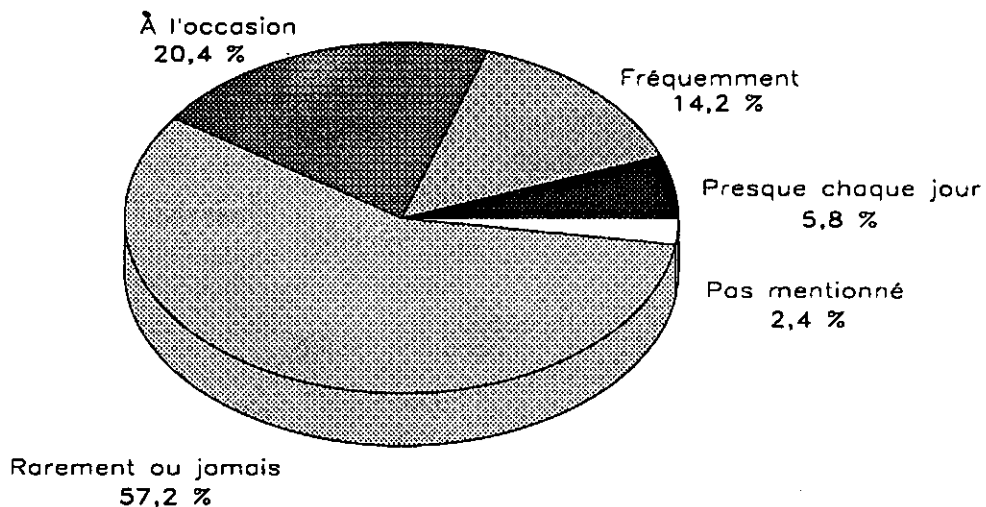
5. Déplacements

Transport en commun

En tout, 564 835 personnes âgées ayant une incapacité et vivant dans un ménage ont déclaré qu'un service de transport en commun était offert dans leur milieu. De ce nombre, 40 % affirmaient s'en servir au moins de façon occasionnelle.

La disponibilité du transport en commun varie considérablement d'une province à l'autre (les estimations provinciales figurent au tableau 3A de l'annexe A). Selon ces données, c'est dans les provinces de l'est que les personnes âgées ayant une incapacité sont le moins portées à utiliser régulièrement le transport en commun lorsque ce service est offert.

Graphique 4. Personnes âgées de 65 ans et plus ayant une incapacité et vivant dans un ménage, et ayant accès au service de transport en commun¹, selon la disponibilité et l'usage du transport en commun



¹ À l'exclusion des personnes âgées qui ont une incapacité qui les empêche de quitter leur résidence.

Obstacles à l'utilisation du transport en commun

Des 564 835 personnes âgées ayant une incapacité qui signalent la présence d'un service de transport en commun dans leur milieu, 139 330 (25 %) affirment éprouver des difficultés à l'utiliser. La principale difficulté, signalée par 99 000 personnes âgées, est de monter à bord et de descendre. Puis, entre autres grandes difficultés, il y a le fait de se tenir debout dans un véhicule en marche, celui de se rendre à l'arrêt et celui d'y attendre.

Tableau 13. Personnes âgées de 65 ans et plus ayant une incapacité et vivant dans un ménage, selon les raisons données pour ne pas utiliser le service local de transport en commun

	Nombre	%
Personnes ayant accès au service de transport en commun¹	564,835	100
Personnes ayant de la difficulté à utiliser un service de transport en commun	139,330	25
Monter à bord et descendre	99 900	18
Se tenir debout dans le véhicule lorsque celui-ci est en marche	74 470	13
Se rendre à l'arrêt	69 785	12
Attendre à l'arrêt	64 955	11
Autres raisons non précisées	28 630	5
Espace insuffisant pour s'asseoir ou se tenir debout dans le véhicule	17 910	3
Obtenir de l'information sur les horaires et les itinéraires	7 630	1
Manque de coopération du personnel	4 075	1

¹ À l'exclusion des personnes âgées qui ont une incapacité qui les empêche de quitter leur résidence.

Fourgonnettes spéciales

Environ 83 235 personnes âgées ayant une incapacité et vivant dans un ménage (8 %) indiquent qu'elles ont besoin d'un service de fourgonnettes spéciales. De ce nombre, 57 % affirment avoir accès à un tel service.

Des 47 620 personnes âgées ayant une incapacité qui ont signalé la disponibilité d'un service de fourgonnettes, 53 % l'utilisaient au moins de façon occasionnelle.

Les besoins à ce chapitre varient d'une province à l'autre. Ce besoin se fait le moins sentir en Nouvelle-Écosse et en Ontario, où seulement 5 % des personnes âgées ayant une incapacité et vivant dans un ménage l'ont signalé. C'est en Alberta qu'il se fait le plus sentir, 13 % des Albertains de ce groupe l'ayant mentionné. Les données provinciales figurent au tableau 4A de l'annexe A.

«Le service n'était pas nécessaire plus fréquemment» était la raison la plus souvent citée pour ne pas faire usage du service spécial de fourgonnettes. Environ 13 365 personnes âgées (28 %) ont donné cette raison. Le fait que l'on croyait ce service trop onéreux n'a été mentionné que par 3 % des personnes âgées ayant une incapacité.

Tableau 14. Personnes âgées de 65 ans et plus ayant une incapacité et vivant dans un ménage, selon les raisons données pour ne pas utiliser le service spécial de fourgonnettes

	Nombre	%
Total ayant accès au service spécial de fourgonnettes¹	47 620	100
N'en ai pas besoin plus souvent	13 365	28
Horaire ne convient pas à mes besoins	3 415	7
Suis inscrit sur une liste d'attente pour ce service	3 035	6
Ne suis pas admissible à ce service	2 020*	4*
Service trop dispendieux	1 200*	3*
Autres raisons	13 385	28

¹ À l'exclusion des personnes âgées qui ont une incapacité qui les empêche de quitter leur résidence.

Obstacles à l'utilisation des autobus, des trains et des avions

Des 1 026 915 personnes âgées ayant une incapacité et vivant dans un ménage, 23 % affirment ne pouvoir effectuer de longs trajets (80 km ou plus) à cause d'une affection ou d'un problème de santé.

De celles qui affirment pouvoir voyager (788 825), 9 % disent éprouver des difficultés à prendre l'autobus, le train ou l'avion. Ces personnes font face à divers genres d'obstacles, celui le plus souvent cité étant la difficulté de monter à bord et de descendre.

Les obstacles aux longs trajets signalés par les personnes âgées varient quelque peu d'une province à l'autre. Ces données figurent au tableau 5A de l'annexe A.

Tableau 15. Personnes âgées de 65 ans et plus ayant une incapacité et vivant dans un ménage, selon les obstacles aux longs trajets

	Nombre
Personnes âgées ayant une incapacité et capables d'effectuer de longs trajets	788,825
Personnes ayant de la difficulté	72,580
- à se déplacer en autobus	50,895
- à se déplacer en train	41,265
- à se déplacer en avion	46,345
Obstacles rencontrés	
Monter à bord et descendre	39,400
Se déplacer dans la gare ou l'aéroport	29,375
Voyager en avion ou en autobus ou en train aggrave l'affection	19,075
Entendre les annonces	17,895
S'asseoir à bord	12,010
Voir les affiches ou les avis	9,900
Transporter un fauteuil roulant	9,400
Absence de moyens de transport adéquats pour se rendre à la gare ou à l'aéroport et en revenir	7,740
Installations des salles de toilette	10,390
Manque de coopération du personnel	1,755*
Règles et règlements du transporteur	965*

6. Loisirs

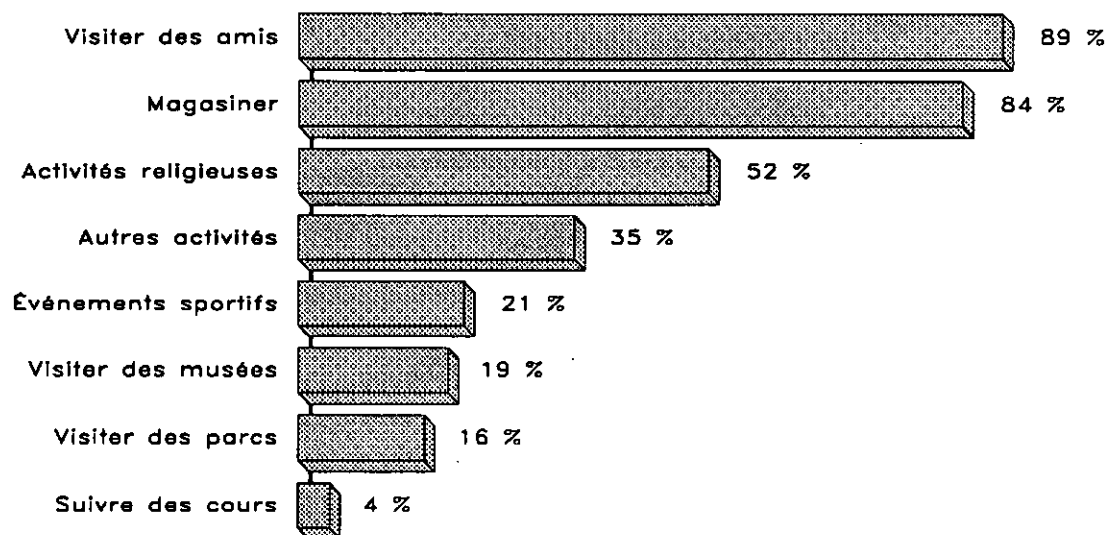
Participation à des activités de loisirs

La plupart des personnes âgées ayant une incapacité et vivant dans un ménage prennent part à des activités récréatives à l'extérieur de chez elles. Toutefois, 84 375 personnes âgées ayant une incapacité (8 %) affirment qu'elles ne sortent jamais de chez elles afin de participer à des activités de loisirs.

La plupart des personnes qui prennent part à des activités de loisirs rendent visite à des amis et magasinent. Parmi les personnes âgées ayant une incapacité, 472 310 disent assister à des activités à caractère religieux.

Les données provinciales figurent au tableau 6A de l'annexe A.

Graphique 5. Pourcentage de personnes âgées de 65 ans et plus ayant une incapacité qui participent à des activités à l'extérieur de leur résidence, selon le type d'activité¹



¹ Ces calculs indiquent le pourcentage de personnes âgées ayant une incapacité qui participent à au moins une activité de loisirs et, par conséquent, excluent ceux et celles qui ne participent jamais à ces activités.

Obstacles aux activités de loisirs

Au Canada, 253 085 personnes âgées ayant une incapacité (25 %) souhaitent participer davantage à des activités de loisirs. Environ 172 295 personnes âgées affirment que le principal obstacle à leur participation est une entrave à leur mobilité; elles invoquent des obstacles précis dans leur milieu. Environ 49 240 personnes disent avoir besoin de l'aide de quelqu'un, tandis que 43 875 répondants trouvent que ces activités coûtent trop cher.

On note quelques variations à ce chapitre d'une province à l'autre. En Colombie-Britannique, par exemple, 31 % des personnes âgées ayant une incapacité qui souhaitent participer davantage à des activités de loisirs font mention d'obstacles qui les empêchent de le faire. Les données provinciales figurent au tableau 7A de l'annexe A.

Tableau 16. Personnes âgées de 65 ans et plus ayant une incapacité et vivant dans un ménage, selon les obstacles aux activités de loisirs

	Nombre
Nombre de personnes qui souhaitent participer davantage	253,085
Besoin de l'aide de quelqu'un	49,240
Besoin d'appareils spéciaux	13,295
Moyens de transport inadéquats	33,825
Lieu des activités trop éloigné	37,925
Installations non adaptées	20,710
Incapable physiquement d'en faire plus	172,295
Coût trop élevé	43,875

Obstacles aux activités de loisirs selon le genre d'incapacité

Environ 90 % des 253 085 personnes âgées ayant une incapacité qui souhaitent participer davantage à des activités de loisirs éprouvent des troubles de mobilité ou d'agilité.

Vues sous un autre angle, ces données indiquent qu'environ 34 % des personnes ayant une déficience de la parole et 30 % de celles qui ont une incapacité visuelle font face à un obstacle relatif aux activités de loisirs.

L'obstacle le plus fréquemment invoqué est l'incapacité physique d'en faire plus. Cependant, plusieurs mentionnent qu'ils ont besoin de l'aide d'autres personnes, que les activités sont trop onéreuses, que les distances de déplacement sont trop grandes et que les moyens de transport sont inadéquats.

Tableau 17. Personnes âgées de 65 ans et plus ayant une incapacité et vivant dans un ménage, selon les obstacles aux activités de loisirs et la nature de l'incapacité¹

	Mobilité ou agilité	Vision	Audition	Parole	Autre
Total des personnes âgées ayant une incapacité	831,850	241,515	443,620	53,725	266,855
Nombre de personnes qui souhaitent participer davantage	227,685	71,500	107,960	18,410	79,650
A besoin d'être aidée par quelqu'un	44,460	20,350	22,355	5,120	18,370
A besoin d'appareils spéciaux	13,295	5,535	4,030	1,790*	4,005
Moyens de transport inadéquats	29,570	10,860	13,415	1,930*	10,575
Lieu des activités trop éloigné	30,835	9,695	18,650	1,985*	11,440
Installations non adaptées	18,985	6,085	7,815	2,250	6,935
Incapable physiquement d'en faire plus	158,775	52,250	72,580	15,295	57,695
Coût trop élevé	38,450	10,545	20,340	3,410	10,975

¹ Les obstacles indiqués par les personnes ayant plusieurs incapacités sont comptés pour chaque incapacité indiquée.

Participation à des activités physiques

Parmi les personnes âgées ayant une incapacité, 423 955 (41 %) participent à des activités physiques. Environ 66 % de ces personnes y prennent part au moins trois fois par semaine.

La participation décroît considérablement avec l'âge. De 47 % chez les personnes âgées de 65 à 74, elle tombe à 37 % chez celles âgées de 75 à 84 ans et à 26 % chez celles âgées de 85 ans et plus.

Le taux de participation aux loisirs varie considérablement d'une province à l'autre. Il va d'un creux de 27 % à Terre-Neuve à un sommet de 58 % en Colombie-Britannique. Les données provinciales figurent au tableau 8A de l'annexe A.

Tableau 18. Personnes âgées de 65 ans et plus ayant une incapacité et vivant dans un ménage, selon l'âge et la fréquence de participation à des activités physiques

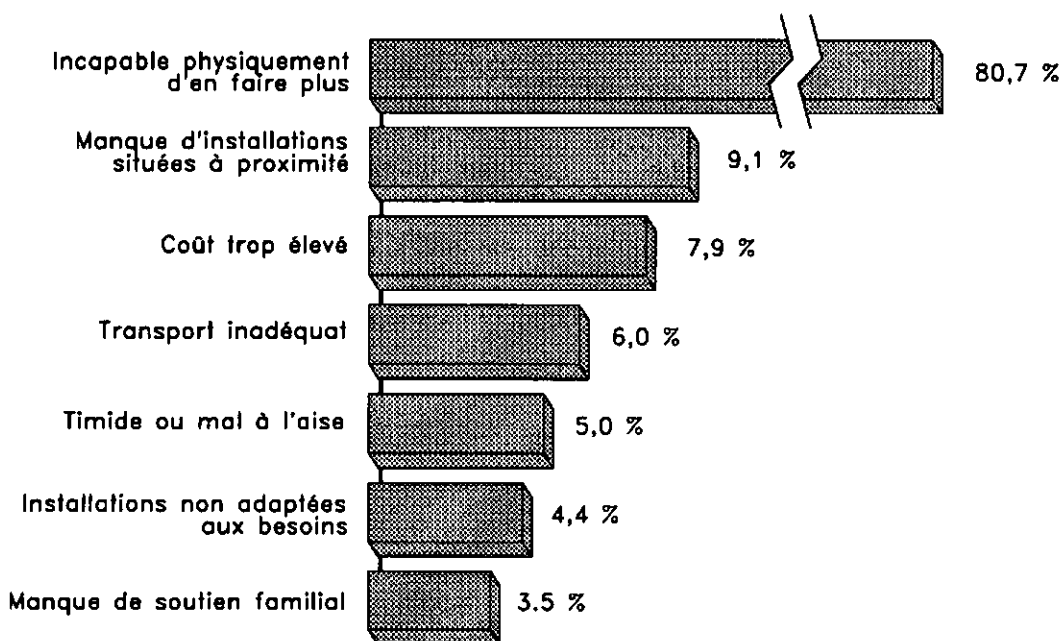
	Total	65 à 74 ans	75 à 84 ans	85 ans et plus
Total des personnes qui participent à des activités physiques	423,955	265,830	131,420	26,705
Moins d'une fois par mois	11,735	7,920	3,520	--
Une à trois fois par mois	26,515	18,045	6,515	1,955
Une ou deux fois par semaine	100,600	63,790	31,395	5,410
Trois fois par semaine ou plus	280,585	172,465	89,360	18,760
Non déclaré	4,515	3,605	--	--

Obstacles aux activités physiques

En tout, 234 675 personnes âgées ayant une incapacité et vivant dans un ménage (23 %) souhaiteraient participer davantage à des activités physiques. Pourtant, 189 335 d'entre elles ne le peuvent pas surtout parce qu'elles en sont physiquement incapables. Certains répondants ont mentionné des obstacles précis dans leur milieu; 21 345 personnes âgées ayant une incapacité ont invoqué l'absence d'installations ou de programmes accessibles, 18 470 personnes, le coût trop élevé de ces activités, et 14 000 répondants, des moyens de transport inadéquats.

Les provinces qui présentent le plus fort pourcentage de personnes qui doivent surmonter des obstacles afin de participer à des activités physiques sont la Colombie-Britannique (30 %), l'Alberta (26 %) et la Saskatchewan (25 %). Les données provinciales figurent au tableau 9A de l'annexe A.

Graphique 6. Pourcentage de personnes âgées de 65 ans et plus ayant une incapacité et vivant dans un ménage et qui souhaitent participer davantage à des activités physiques, selon les raisons qui causent la limitation d'activités physiques



7. Revenus et dépenses

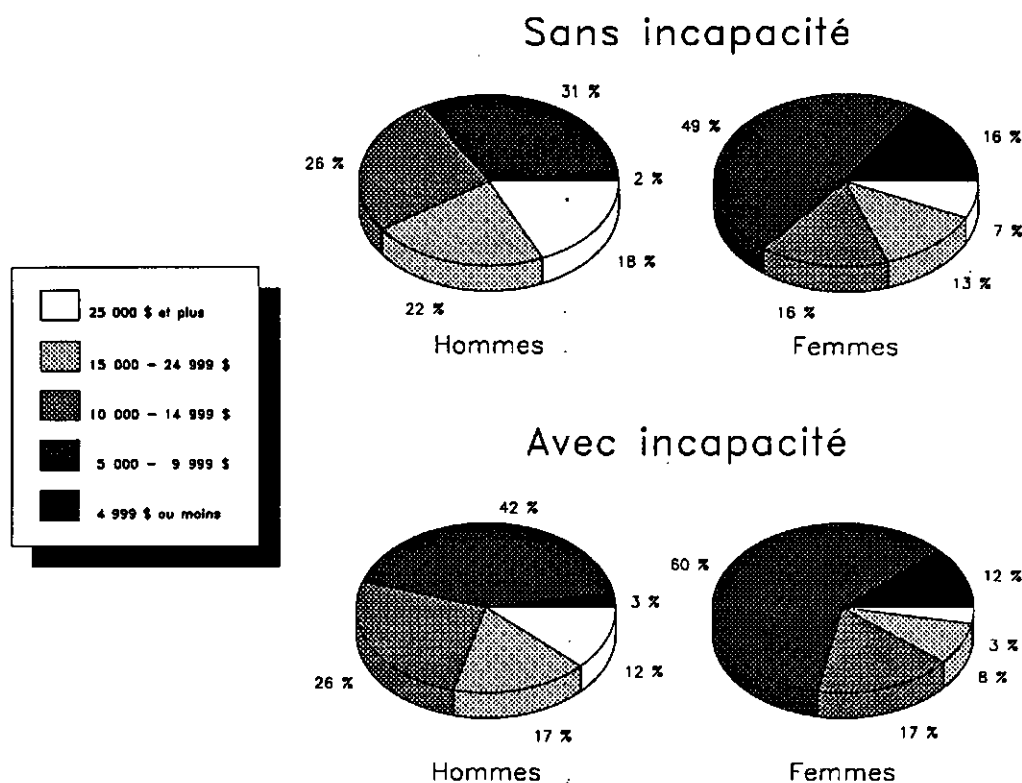
Répartition du revenu personnel des personnes âgées vivant dans un ménage

En 1986, le revenu personnel moyen des personnes âgées ayant ou non une incapacité était très faible. Le revenu médian se situait entre 5 000 et 9 999 \$. Environ 60 % des personnes âgées ayant une incapacité et 51 % de celles qui n'en avaient pas touchaient un revenu inférieur à 10 000 \$.

Il existe néanmoins des différences marquées selon le sexe. En effet, les femmes âgées ont un revenu inférieur à celui des hommes. Environ 45 % des hommes ayant une incapacité, comparativement à environ 72 % des femmes ayant une incapacité, touchaient moins de 10 000 \$ par année.

La répartition du revenu des personnes âgées varie peu, que celles-ci vivent seules ou avec autrui.

Graphique 7. Personnes âgées de 65 ans et plus vivant dans un ménage, selon le revenu, l'incapacité et le sexe



Familles à faible revenu

Environ 219 750 personnes âgées ayant une incapacité (22 %) vivent dans une famille à faible revenu.

Le Québec affiche la plus forte proportion (29 %) de personnes âgées ayant une incapacité qui déclarent appartenir à une famille dont le revenu est faible. C'est l'Alberta qui montre la plus faible proportion (15 %).

Tableau 19. Personnes âgées de 65 ans et plus ayant une incapacité, vivant dans un ménage et dans une famille à faible revenu, selon la province¹

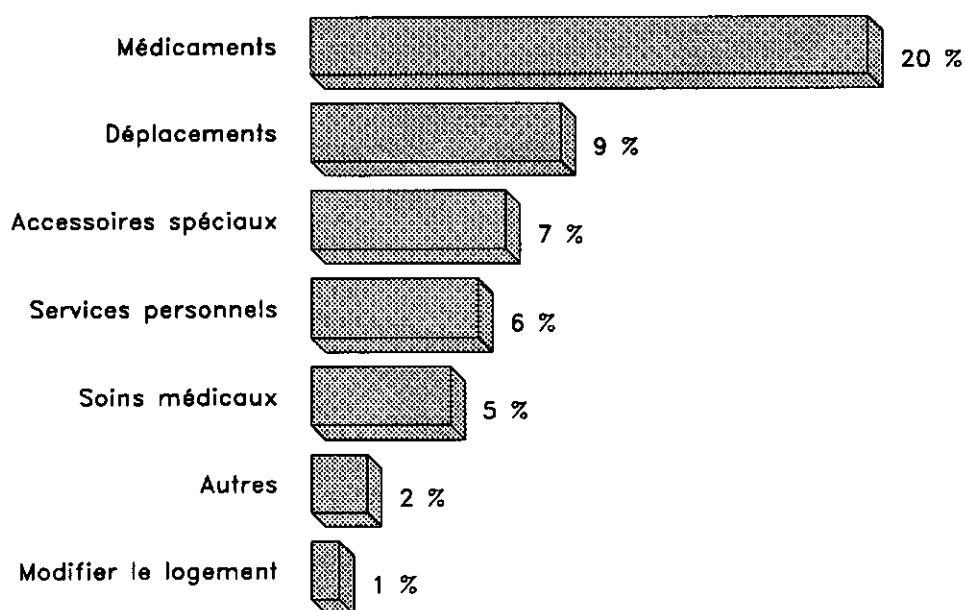
	Total des personnes ayant une incapacité	Membre d'une famille à faible revenu	
		Nombre	%
Total	1,006,620	219,750	22
Terre-Neuve	22,750	4,030	18
Île-du-Prince-Édouard	7,380	1,150	16
Nouvelle-Écosse	47,185	8,235	17
Nouveau-Brunswick	34,910	6,360	18
Québec	202,110	58,735	29
Ontario	391,820	81,825	21
Manitoba	57,230	11,495	20
Saskatchewan	49,855	9,065	18
Alberta	72,465	10,725	15
Colombie-Britannique	120,915	28,130	23

¹ À l'exclusion des personnes qui vivent dans les logements collectifs et les réserves indiennes, et de celles vivant au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Frais supplémentaires

On a demandé aux personnes interrogées si elles devaient acquitter elles-mêmes des frais supplémentaires occasionnés par leur incapacité et qui **ne leur étaient pas remboursés** par un programme d'assurance ou du gouvernement. Il y a 207 500 personnes âgées ayant une incapacité (20 %) qui ont mentionné qu'elles devaient payer des frais de médicaments sans ordonnance et sur ordonnance. Les données relatives aux provinces apparaissent au tableau 10A de l'annexe A.

Graphique 8. Personnes âgées de 65 ans et plus ayant une incapacité et vivant dans un ménage, selon la source des frais supplémentaires



Coût du logement

Le coût du logement préoccupe bon nombre de personnes âgées ayant une incapacité, notamment celles qui sont locataires. Environ 39 % des personnes âgées ayant une incapacité qui sont locataires consacrent plus de 30 % de leur revenu à leur loyer. En outre, 10 % des personnes âgées ayant une incapacité qui sont propriétaires doivent consacrer 30 % de leur revenu à rembourser leur hypothèque.

Tableau 20. Personnes âgées de 65 ans et plus ayant une incapacité et vivant dans un ménage, selon le coût du logement ¹

	Nombre	%
Locataires		
Ratio du coût au revenu		
Total	329,815	100
Moins de 20 %	73,915	22
de 21 à 30 %	128,150	39
de 31 à 40 %	63,185	19
de 41 à 50 %	21,770	7
de 51 à 60 %	16,255	5
61 % et plus	26,540	8
Propriétaires		
Ratio du coût au revenu		
Total	661,595	100
Moins de 20 %	510,755	77
de 21 à 30 %	84,480	13
de 31 à 40 %	35,195	5
de 41 à 50 %	12,295	2
de 51 à 60 %	6,730	1
61 % et plus	12,135	2

¹ À l'exclusion des personnes qui vivent dans les logements collectifs et les réserves indiennes.

8. Conclusion : Résumé des obstacles et des services

Obstacles et services

Au Canada, la majorité des personnes âgées ayant une incapacité disposent des services dont elles ont besoin. Cependant, bon nombre d'entre elles font face à des obstacles importants qui nuisent à leur participation à la vie moderne des Canadiens. Le tableau ci-dessous fait état des obstacles qui existent au Canada. Les données provinciales figurent au tableau 11A de l'annexe A.

Tableau 21. Vue d'ensemble des obstacles auxquels font face les personnes âgées de 65 ans et plus ayant une incapacité et vivant dans un ménage (% problème pour obstacle¹)

Aides techniques	
Aides à la mobilité	8
Aides à l'audition	31
Aides visuelle	10
Dispositifs résidentiels	
À l'intérieur	27
À l'extérieur	35
Services communautaires	
Préparation des repas	49
Emplettes	45
Entretien ménager	55
Gros travaux ménagers	57
Finances personnelles	35
Soins personnels	54
Déplacements	
Transport en commun	37
Fourgonnettes spéciales	30
Déplacements en autobus	6
Déplacements en train	5
Déplacements en avion	6

¹ Ces calculs font état du pourcentage de personnes qui ont encore besoin de ces services par rapport au nombre de celles qui en ont encore besoin ou qui en disposent déjà.

../suite

Loisirs	
Activités de loisirs ²	25
Activités physiques ²	23
Revenus et dépenses	
Faible revenu ²	22
Coût du logement ² (>30%)	39
Hypothèque ² (>30%)	10

² Ces calculs reflètent le pourcentage du nombre total de personnes âgées ayant une incapacité qui se trouvent dans la catégorie en question.

Ce résumé des services et des obstacles qui existent au Canada permet de conclure que la plupart des personnes âgées ayant une incapacité bénéficient de l'assistance communautaire dont elles ont besoin. Par exemple, seulement 8 % des personnes qui ont besoin d'aides à la mobilité n'en disposent toujours pas. Environ 90 % de ces personnes consacrent moins de 30 % de leur revenu au remboursement de leur hypothèque, et 61 %, encore moins à leur loyer. Le nombre réel de personnes qui ont encore besoin de dispositifs résidentiels, de services communautaires, de moyens de transport accessibles, de programmes de loisirs et d'activités de loisirs est relativement peu élevé en comparaison du nombre total de personnes âgées ayant une incapacité au Canada. Pourtant, bon nombre d'entre elles font face à des obstacles importants dans leurs activités quotidiennes.

Conclusion

Au Canada, les personnes âgées ayant une incapacité doivent faire face à de nombreux obstacles; on a donc mis sur pied quantité de services et de programmes visant à favoriser leur autonomie au sein de la communauté. En outre, on a amenuisé les obstacles présents dans les établissements afin d'aider leurs pensionnaires à exercer un plus grand contrôle sur leur vie et leur milieu. Par conséquent, les personnes âgées ayant une incapacité peuvent plus facilement s'adonner à leurs activités quotidiennes, comme les emplettes, les soins personnels et les finances. La réduction et l'élimination de ces obstacles permettront à la population vieillissante du Canada de vivre une vie active et productive.

Les besoins qui existent encore peuvent être comblés. Le nombre de personnes âgées ayant une incapacité qui ne reçoivent toujours pas les services nécessaires est relativement faible en comparaison du nombre total de personnes âgées au Canada.

Annexe A

Tableaux

Tableau 1A. Personnes âgées de 65 ans et plus ayant une incapacité et vivant dans un ménage, selon la province, le territoire et la nature de l'incapacité

	Total	Mobilité ou agilité	Mobilité	Agilité	Vision	Audition	Parole	Autre	Inconnue
Canada	1,026,915	831,850	752,925	621,560	241,515	443,620	53,735	266,855	25,465
Terre-Neuve	22,760	19,370	17,770	14,700	4,930	9,355	1,250	6,040	440*
Île-du-Prince-Édouard	7,440	5,495	4,935	4,185	1,815	3,430	--	1,935	--
Nouvelle-Écosse	47,425	39,970	35,800	28,780	10,180	19,555	2,320	9,660	1,205*
Nouveau-Brunswick	35,645	28,505	25,950	20,645	8,140	16,620	1,130	10,045	1,430
Québec	207,390	166,640	148,475	128,210	50,790	83,280	11,030	71,625	6,265
Ontario	394,815	310,685	286,310	221,330	93,380	177,135	21,275	87,315	8,235
Manitoba	58,335	47,330	42,105	37,060	14,410	27,150	4,340	17,090	715*
Saskatchewan	50,525	42,450	38,090	32,060	12,155	21,820	2,740	13,445	1,025
Alberta	73,160	63,035	56,495	49,775	15,560	30,210	3,835	17,665	2,145
Colombie-Britannique	128,050	107,445	96,180	84,065	29,970	54,380	5,480	31,845	3,825
Yukon	450	320	255*	215*	--	245*	--	--	--
Territoires du Nord-Ouest	920	610*	555*	530*	--	--	--	--	--

Tableau 2A. Personnes âgées de 65 ans et plus ayant une incapacité, vivant dans un ménage et qui requièrent de l'aide ou de l'aide additionnelle, selon la province et les activités quotidiennes

	Préparation des repas	Emplettes	Entretien ménage	Gros travaux ménagers	Finances personnelles	Soins personnels
Canada¹	90,950	160,240	190,615	323,125	77,995	64,350
Terre-Neuve	2,705	4,340	4,315	8,195	2,855	1,520
Île-du-Prince-Édouard	645	1,275	1,080	2,985	720	655
Nouvelle-Écosse	4,000	7,300	7,325	17,950	3,750	2,650
Nouveau-Brunswick	3,835	5,310	6,515	12,155	3,135	2,410
Québec	22,290	38,540	46,280	79,690	14,810	14,270
Ontario	27,860	55,370	63,915	103,775	26,980	22,280
Manitoba	6,295	9,610	10,910	16,580	4,995	5,455
Saskatchewan	5,130	8,160	9,305	15,885	4,535	4,420
Alberta	4,895	8,785	10,545	23,085	3,975	2,965
Colombie-Britannique	13,285	21,535	30,240	42,650	12,225	7,710

¹ Incluant le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest

Tableau 3A. Personnes âgées de 65 ans et plus ayant une incapacité et vivant dans un ménage, selon la province, la disponibilité et l'usage du service local de transport en commun¹

	Service offert :			Fréquence d'utilisation du service			
	Oui	Non		Presque tous les jours	Fréquemment	Occasionnellement	Rarement ou jamais
Canada ²	564,835	336,120		32,570	79,970	115,315	322,895
Terre-Neuve	6,985	12,635		--	--	1,125	5,445
Île-du-Prince-Édouard	1,070	5,830		--	--	--	865
Nouvelle-Écosse	17,255	26,650		--	720*	2,605	13,380
Nouveau-Brunswick	10,790	21,535		--	730*	2,220	7,585
Québec	118,835	49,290		6,980	12,890	26,980	68,565
Ontario	237,190	113,665		15,965	40,645	47,030	127,035
Manitoba	30,210	20,215		1,370*	5,185	7,020	16,105
Saskatchewan	20,710	25,790		480*	2,285	3,065	14,795
Alberta	38,385	30,395		1,355	5,015	8,820	22,920
Colombie-Britannique	82,935	29,735		5,730	12,160	16,340	45,745

¹ À l'exclusion des personnes âgées ayant une incapacité qui les empêche de quitter leur résidence.

² Incluant le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Tableau 4A. Personnes âgées de 65 ans et plus ayant une incapacité et vivant dans un ménage, selon la province, la nécessité et la disponibilité d'un service spécial de fourgonnettes¹

	Personnes âgées ayant besoin d'un service de fourgonnettes		Service de fourgonnettes disponible			
	Oui	% des personnes âgées ayant une incapacité	Nombre	Disponible		Non disponible % des personnes en ayant besoin ³
				Nombre	% des personnes en ayant besoin ³	
Canada ²	83,235	8	47,620	57	30	
Terre-Neuve	1,540	7	--	--	83	
Île-du-Prince-Édouard	470*	6*	--	--	63	
Nouvelle-Écosse	2,590	5	625*	24*	69*	
Nouveau-Brunswick	2,295	6	830*	36*	60*	
Québec	21,415	10	8,595	40	32	
Ontario	21,680	5	13,325	61	28	
Manitoba	5,360	9	3,660	68	15	
Saskatchewan	5,435	11	3,165	58	37	
Alberta	9,265	13	7,715	83	15	
Colombie-Britannique	13,060	10	9,345	72	21	

¹ À l'exclusion des personnes ayant une incapacité qui les empêche de quitter leur résidence.

² Incluant le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

³ Le total des pourcentages ne donne pas 100 % en raison de la catégorie de réponses « non déclaré », qui n'apparaît pas.

Tableau 5A. Personnes âgées de 65 ans et plus ayant une incapacité et vivant dans un ménage, selon la province et les obstacles lors de longs trajets

	Total capable de voyager	Total éprouvant des difficultés à voyager	Personnes âgées éprouvant de la difficulté à prendre l'autobus	Personnes âgées éprouvant de la difficulté à prendre le train	Personnes âgées éprouvant de la difficulté à prendre l'avion
Canada ¹	788,825	72,580	50,895	41,265	46,345
Terre-Neuve	17,155	1,415	880	635*	890
Île-du-Prince-Édouard	5,715	435*	--	--	360*
Nouvelle-Écosse	39,125	2,310	1,525	1,495	1,630
Nouveau-Brunswick	27,440	2,645	1,815	1,680	1,990
Québec	142,120	16,505	11,145	9,375	12,280
Ontario	312,435	25,805	18,440	14,105	14,935
Manitoba	45,180	3,525	2,680	2,185	2,290
Saskatchewan	41,225	3,820	2,540	2,210	2,455
Alberta	61,230	5,185	3,680	3,085	3,415
Colombie-Britannique	96,085	10,815	8,005	6,345	5,995

¹ Incluant le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Tableau 6A. Personnes âgées de 65 ans et plus ayant une incapacité et vivant dans un ménage, selon la province, le territoire et la participation aux activités de loisirs

	Total des personnes qui participent aux activités de loisirs	Rendent visite à des amis	Assistent à des événements sportifs	Vont au musée	Suivent des cours	Magasinent	Participent à des activités à caractère religieux	Visitent des parcs nationaux
Canada ¹	939,015	831,540	199,180	173,935	33,660	792,070	472,310	146,885
Terre-Neuve	19,445	17,060	1,575	660*	--	14,610	11,415	2,275
Île-du-Prince-Édouard	6,940	6,255	1,650	1,150	--	5,390	4,765	1,155
Nouvelle-Écosse	42,155	37,125	8,320	5,300	1,085*	36,230	21,050	5,000
Nouveau-Brunswick	33,020	29,830	4,000	3,200	--	27,795	21,820	4,140
Québec	178,990	150,650	23,780	13,955	3,475*	129,645	101,720	9,725
Ontario	367,960	328,430	94,475	78,210	15,195	321,815	179,540	55,785
Manitoba	53,705	48,405	13,305	10,855	1,070*	46,980	26,625	13,105
Saskatchewan	47,395	43,000	9,910	9,255	1,140*	41,245	26,935	10,715
Alberta	68,965	63,105	15,975	19,250	4,690	60,780	32,405	19,225
Colombie-Britannique	119,280	106,820	25,950	32,055	6,455	106,535	45,620	25,230
Yukon	435	345	--	--	--	405	--	--
Territoires du Nord-Ouest	725	515	--	--	--	640	--	--

Tableau 7A. Personnes âgées de 65 ans et plus ayant une incapacité et vivant dans un ménage, selon la province et les obstacles aux activités de loisirs

	Total des personnes qui souhaitent participer davantage	% des personnes âgées ayant une incapacité	Besoin de l'aide de quelqu'un	Besoin de d'appareils spéciaux	Moyens de transport inadéquats	Lieu des activités trop éloigné	Installations non adaptées	Incapable physiquement d'en faire plus	Coût trop élevé
Canada ¹	253,085	25	49,240	13,295	33,825	37,925	20,710	172,295	43,875
Terre-Neuve	4,440	20	435*	--	--	380*	--	3,455	390*
Île-du-Prince-Édouard	1,495	20	--	--	--	--	--	1,010	--
Nouvelle-Écosse	10,920	23	1,885	--	1,350*	2,330	--	7,300	1,270*
Nouveau-Brunswick	7,375	21	1,260	--	755*	1,040	575*	4,960	925*
Québec	56,760	27	8,985	3,380*	7,870	11,230	3,340*	35,490	14,945
Ontario	87,285	22	19,885	5,875*	11,880	11,545	7,010*	63,290	13,255
Manitoba	16,045	28	3,040	790*	2,595	1,380*	1,635	10,440	2,415
Saskatchewan	12,030	24	2,680	690*	1,510	1,800	1,505	9,010	1,700
Alberta	16,920	23	2,795	--	1,550	1,965	885*	11,185	2,140
Colombie-Britannique	39,445	31	8,015	1,415*	5,810	6,050	4,860	25,890	6,615

¹ Incluant le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest

Tableau 8A. Personnes âgées de 65 ans et plus ayant une incapacité et vivant dans un ménage, selon la province et le taux de participation aux activités physiques

	Total des personnes qui participent à des activités physiques	Moins d'une fois par mois	Une à trois fois par mois	Une ou deux fois par semaine	Trois fois par semaine ou plus
Canada¹	423,955	11,735	26,515	100,600	280,585
Terre-Neuve	6,105	--	705*	2,475	2,570
Île-du-Prince-Édouard	3,190	--	310*	910	1,895
Nouvelle-Écosse	18,245	960*	2,030	4,370	10,520
Nouveau-Brunswick	15,580	475*	1,775	3,380	9,775
Québec	67,350	--	5,505	19,630	40,675
Ontario	151,100	5,760*	7,010*	33,625	102,435
Manitoba	28,150	--	2,330	7,460	17,785
Saskatchewan	23,665	445*	1,090	4,980	16,940
Alberta	36,295	775*	1,900	8,740	24,580
Colombie-Britannique	74,040	1,525*	3,845	14,950	53,290

¹ Incluant le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest

Tableau 9A. Personnes âgées de 65 ans et plus ayant une incapacité et vivant dans un ménage, selon la province et la limitation aux activités physiques

	Total des personnes qui sont empêchées	Timide ou mal à l'aise	Manque d'encouragement de la part de la famille	Absence d'installations à une distance accessible	Installations non adaptées aux besoins	Moyens de transport inadéquats	Incapable physiquement d'en faire plus	Coût trop élevé
Canada ¹	234,675	11,820	8,140	21,345	10,405	14,000	189,335	18,470
Terre-Neuve	4,100	--	--	--	--	--	3,655	--
Île-du-Prince-Édouard	1,465	--	--	--	--	--	1,265	--
Nouvelle-Écosse	10,995	--	--	1,050*	--	--	8,065	--
Nouveau-Brunswick	7,020	--	--	690*	--	--	5,405	470*
Québec	45,485	3,220*	--	4,410	1,920*	3,040*	35,100	5,320
Ontario	82,530	4,950*	4,225*	7,125*	--	--	70,695	6,180*
Manitoba	13,340	--	--	1,400*	990*	1,355*	9,770	690*
Saskatchewan	12,605	--	--	1,195	820*	565*	10,425	875*
Alberta	18,995	810*	--	1,785	--	910*	14,320	800*
Colombie-Britannique	37,820	1,935	1,285*	3,335	2,815	3,695	30,325	3,600

¹ Incluant le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Tableau 10A. Personnes âgées de 65 ans et plus ayant une incapacité et vivant dans un ménage, selon la province et la source des frais supplémentaires

	Médicaments sur ordonnance	Achat de fournitures spéciales	Services médicaux	Aménagements résidentiels	Déplacements	Services personnels	Autres
Canada¹	207,005	75,775	49,275	11,775	92,505	64,515	18,960
Terre-Neuve	9,170	1,055	370*	--	2,465	620*	--
Île-du-Prince-Édouard	3,090	--	--	--	535*	450*	--
Nouvelle-Écosse	3,700	2,390	885*	--	4,500	2,300	730*
Nouveau-Brunswick	10,060	2,485	880*	--	3,525	2,220	--
Québec	56,620	12,730	7,550	--	18,455	17,780	2,395*
Ontario	44,245	38,010	19,870	6,270*	34,585	22,355	8,005
Manitoba	17,510	2,920	1,060*	--	5,615	2,595	1,240*
Saskatchewan	23,130	3,305	1,855	--	6,695	4,285	1,010
Alberta	22,875	2,190	4,100	755*	4,870	4,180	1,105*
Colombie-Britannique	16,400	10,355	12,485	1,530*	11,110	7,735	3,815

¹ Incluant le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest

Tableau 11A. Vue d'ensemble des obstacles auxquels font face les personnes âgées de 65 ans et plus ayant une incapacité, vivant dans un ménage, selon la province (% un problème pour l'obstacle²)

	Canada ¹	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.
Aides techniques											
Aides à la mobilité	8	--	--	7*	--	10	8	8*	9	8	7
Aides à l'audition	31	49	28*	42	36	38	24	38	37	27	36
Aides visuelles	10	10*	--	9*	--	10	10	11	9	5*	16
Dispositifs spéciaux											
À l'intérieur	27	34*	--	37	32	55	23	19	21	19	27
À l'extérieur	35	65*	--	36*	32*	33	39	32	30	51	29
Services communautaires											
Préparation des repas	49	50	59	48	54	51	43	53	53	45	58
Emplettes	45	51	67	48	49	43	43	49	52	41	53
Entretien ménager	55	55	61	51	54	53	53	56	59	48	63
Gros travaux ménagers	57	55	69	59	55	59	53	58	56	54	64
Finances personnelles	35	41	55	34	39	30	31	40	43	30	48
Soins personnels	53	45	78	54	65	54	53	54	64	39	53
Déplacements											
Transport en commun	37	65	84	61	67	29	32	40	55	44	36
Fourgonnettes spéciales	30	83	63*	69	60	32	28*	15*	7	15	21
Déplacements en autobus	6	5	--	4	7	8	6	6	6	6	8
Déplacements en train	5	4*	--	4	6	7	5	5	5	5	7
Déplacements en avion	6	5	6*	4	7	9	5	5	6	6	6
Loisirs											
Activités de loisirs ³	25	20	20	23	21	27	22	28	24	23	31
Activités physiques ³	23	18	20	23	20	22	21	23	25	26	30
Revenus et dépenses											
Faible revenu ³	22	187	16	17	18	29	21	20	18	15	23
Coût du logement ³ (>30 %)	39	56	43	42	37	43	32	38	19	32	58
Hypothèque ³ (>30 %)	10	6	8*	11	8	13	12	4*	7	5	8

¹ Incluant le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

² Ces calculs font état du pourcentage de personnes qui ont encore besoin de ces services par rapport au nombre de celles qui en ont encore besoin ou qui en disposent déjà.

³ Ces calculs reflètent le pourcentage du nombre total de personnes âgées ayant une incapacité qui se trouvent dans la catégorie en question.

Annexe B
Plan d'échantillonnage

Plan d'échantillonnage

Facteurs du plan d'échantillonnage

L'Enquête sur la santé et les limitations d'activités comprend deux échantillons distincts: les **ménages** et les **établissements**. Un **ménage** se définit comme une personne ou un groupe de personnes (autre que des résidents étrangers) occupant un même logement et n'ayant pas de domicile habituel ailleurs au Canada. Il se compose habituellement d'un groupe familial, avec ou sans chambreurs, employés, etc. Il peut aussi se composer de deux familles ou plus partageant le même logement, d'un groupe de personnes non apparentées ou d'une personne seule. L'échantillon des ménages comprenait également certains types de logements collectifs, comme les hôtels, les motels, les YMCA/YWCA et les résidences d'étudiants, dans les cas où les occupants n'avaient pas un autre lieu habituel de résidence. Les membres d'un ménage qui sont temporairement absents (par exemple, qui résident temporairement ailleurs) sont considérés comme faisant partie de leur ménage habituel. Comme dans le cas du recensement, chaque personne est membre d'un seul et unique ménage.

Les personnes vivant dans un ménage qui ont participé à l'ESLA ont été identifiées à partir des réponses à la question sur l'incapacité fournies dans le questionnaire complet du recensement de 1986, rempli par 20 % des ménages canadiens. Cette question était plutôt générale, et les recensés devaient indiquer s'ils étaient limités dans la nature ou l'importance de leurs activités par suite d'un problème de santé ou de leur état de santé. Cette question avait déjà été utilisée lors d'une enquête antérieure sur l'incapacité, et les résultats obtenus alors avaient révélé que la question permettait d'identifier la population ayant une incapacité grave et une partie de la population ayant une incapacité moins grave. Un certain nombre de personnes correspondant à cette dernière catégorie peuvent avoir répondu «Non» à la question posée lors du recensement.

On a alors sélectionné quelque 112 000 personnes qui ont répondu «Oui» à la question sur l'incapacité de façon à représenter les personnes de divers âges ayant une incapacité. Les questions posées portaient notamment sur le fait d'avoir de la difficulté à accomplir les activités quotidiennes ou d'être incapable de les accomplir et visaient à déterminer plus précisément si les personnes avaient des limitations chroniques dues à un problème de santé ou à leur état de santé. Ces questions relatives aux activités quotidiennes (désignées dans le reste du texte par l'expression «questions de sélection») permettaient également d'identifier la nature et la gravité de l'incapacité de la personne. Environ 22 040 personnes sur les 112 000 ayant déclaré, dans le questionnaire du recensement, être limitées dans leurs activités quotidiennes ont, à l'occasion du suivi subséquent, dit n'avoir aucune difficulté à accomplir aucune de leurs activités quotidiennes. Comme une telle

réponse indiquait que la personne ne souffrait pas d'une limitation (ou d'une incapacité) chronique, ces répondants ont été exclus des estimations relatives à la population ayant une incapacité. Sur les 112 000 personnes, il y avait à peu près 11 735 non-répondants.

Étant donné le risque que, parmi les personnes ayant une incapacité moins grave, certaines aient pu répondre «Non» à la question sur l'incapacité posée dans le questionnaire du recensement, on a sélectionné 72 500 de ces répondants pour les interviewer par téléphone et leur poser les mêmes questions de sélection. Environ 3 910 personnes ont répondu «Oui» à ces questions et elles ont donc été incluses dans l'enquête à titre de personnes ayant une incapacité. Il convient de souligner que, comme on pouvait s'y attendre, une analyse subséquente des données a révélé que ces 3 910 personnes étaient plus jeunes et avaient une incapacité moins grave, de sorte qu'elles étaient moins limitées dans leurs activités en raison de leur incapacité que les personnes qui ont répondu «Oui» à la question relative à l'incapacité posée dans le questionnaire du recensement. Sur les 72 500 personnes, il y avait à peu près 5 270 non-répondants.

On peut obtenir une description plus détaillée du plan d'échantillonnage et des différences entre les deux échantillons de ménages en communiquant avec l'équipe du programme des enquêtes postcensitaires ou en s'adressant au personnel des bureaux régionaux de Statistique Canada.

Un échantillon d'environ 20 000 personnes résidant dans des établissements offrant des soins médicaux a également été sélectionné afin d'assurer que toutes les personnes ayant une incapacité sont bien représentées dans l'échantillon final.

Les cinq genres d'établissements compris dans l'ESLA sont :

- les orphelinats et les foyers pour enfants;
- les centres de soins spéciaux et les établissements pour personnes âgées et malades chroniques;
- les hôpitaux généraux;
- les hôpitaux psychiatriques; et
- les centres de traitement et les établissements pour handicapés physiques.

Le recensement de la population de 1986 a permis de dresser une liste d'établissements, à partir de laquelle on a choisi un échantillon dans chaque province, selon le genre et la taille des établissements.

Pour chacun des établissements choisis, on a établi un échantillon de résidents selon la liste fournie par l'établissement. Cette liste comprenait les résidents qui vivaient, au 1er mars 1987, dans l'établissement et qui avaient demeuré dans un établissement pendant une période continue de six mois ou plus.

Les données que contient la présente publication ont été pondérées de façon à avoir une estimation de l'ensemble de la population ayant une incapacité. Le tableau ci-après donne à l'utilisateur une idée générale de la répartition de cette population selon le type d'échantillon.

**Nombre de personnes ayant une incapacité
selon le type d'échantillon**

	Nombre	%
1. Échantillon des ménages		
• «Oui» à la question du recensement relative à l'incapacité	1 835 980	55,3
• «Non» à la question du recensement relative à l'incapacité	1 233 620	37,2
2. Échantillon des établissements	247 275	7,5
3. TOTAL	3 316 875	100,0

Qualité des données

Toutes les statistiques obtenues à partir de la base de données de l'ESLA sont des estimations fondées sur une enquête probabiliste menée auprès d'une fraction seulement de la population canadienne (environ 1 personne sur 25 dans la strate des personnes ayant répondu «Oui» et 1 personne sur 300 dans la strate des personnes ayant répondu «Non»). Par conséquent, ces statistiques sont susceptibles d'erreurs qu'on peut regrouper en deux catégories: les erreurs qui sont dues à l'échantillonnage et celles qui ne le sont pas.

L'erreur d'échantillonnage est la différence entre une estimation dérivée de l'échantillon et celle qui aurait été obtenue par un recensement de la population utilisant les mêmes procédures de collecte de données. Dans le cadre d'un sondage probabiliste tel que l'ESLA, on peut estimer cette erreur à partir des données de l'enquête. La mesure de l'erreur utilisée est l'écart-type de l'estimation. Des données ont été supprimées dans les tableaux lorsque l'erreur d'échantillonnage d'une estimation est supérieure à 25 % de l'estimation elle-même. Dans de tels cas, le symbole «--» est imprimé dans la case correspondante du tableau. Lorsque l'erreur estimée se situe entre 16,5 % et 25 %, l'estimation correspondante est accompagnée du symbole «*» dans le tableau. Il convient d'utiliser ces estimations avec prudence.

Toutes les autres formes d'erreurs (erreurs d'observation, de réponse, de traitement et de non-réponse) sont des erreurs qui ne sont pas dues à l'échantillonnage. En général, il est difficile d'identifier et d'évaluer l'importance de plusieurs de ces erreurs.

Les erreurs d'observation se produisent lorsqu'il existe des différences entre la population cible et la population échantillonnée. Dans le cas de l'ESLA, l'intégration de l'enquête à la structure du recensement de la population a permis de réduire grandement ce type d'erreur. Seuls un certain nombre de réserves indiennes et des logements collectifs n'ont pas été considérés dans le processus d'échantillonnage, mais leur importance est négligeable au niveau de la population totale. Par conséquent, les erreurs d'observation ne devraient pas avoir d'influence significative sur les données de l'ESLA.

Toute enquête statistique souffre d'un certain pourcentage de non-réponse parmi l'échantillon sélectionné. La non-réponse est totale lorsque, pour une raison ou une autre, une personne choisie n'a pu être interviewée pour les fins de l'enquête. La non-réponse est partielle lorsque seulement une partie du questionnaire a été remplie. L'erreur due à la non-réponse dépend du niveau et, surtout, des différences qui peuvent exister entre les caractéristiques de l'échantillon des répondants et celles de l'échantillon des non-répondants. En principe, plus ces différences sont marquées, plus l'impact sur l'exactitude des estimations sera grand.

En ce qui concerne l'ESLA, le taux de réponse obtenu (90%) se compare favorablement au taux habituellement observé dans ce type d'enquête. De plus, diverses mesures ont été mises en oeuvre pour diminuer le biais causé par le nombre de non-réponses, notamment en ajustant les données à la répartition de certaines caractéristiques démographiques obtenues par le recensement. Le taux de réponse était également élevé pour la plupart des questions particulières. Dans les tableaux, les non-réponses apparaissent comme «Inconnu» ou «Non déclaré».

Annexe C

Définitions

Définitions

Définition de l'incapacité

«Dans le contexte de l'expérience de la santé, l'incapacité est toute réduction ou absence (résultant d'une déficience) de la capacité d'exécuter une activité de la manière ou dans la plénitude considérée comme normale par un être humain»¹

Avec le développement de la Classification internationale des déficiences, incapacités et handicaps, l'Organisation mondiale de la santé a établi un cadre à l'intérieur duquel on peut mesurer la conséquence d'une maladie. Le concept d'«incapacité» a été mis en application par le biais d'une série de questions connues comme les «activités quotidiennes».²

Dans le cadre de la base de données nationale sur l'incapacité, l'approche des limitations fonctionnelles a été utilisée pour la population adulte (âgée de 15 ans et plus) à l'aide d'une version modifiée des questions portant sur les «activités de tous les jours». Les personnes ne sont pas considérées comme ayant une incapacité si elles utilisent un appareil spécial qui élimine complètement la limitation : par exemple, une personne utilisant une prothèse auditive et déclarant qu'il n'y a aucune limitation lorsqu'elle l'utilise ne serait pas incluse dans la base de données. La notion de durée a également été considérée comme paramètre additionnel : la limitation devait être présente pour au moins six mois, c'est-à-dire qu'elle avait duré ou devait durer au moins six mois.

Pour les enfants âgés de moins de 15 ans, l'ESLA a fait appel à une approche générale des limitations ainsi qu'à une liste d'affections chroniques et à une autre concernant les appareils spéciaux. Une réponse positive à l'une ou l'autre de ces trois catégories indiquait une incapacité.

¹ *Classification internationale des déficiences, incapacités et handicaps, Organisation mondiale de la santé, 1980, p. 143.*

² *Mesurer l'incapacité, Organisation de coopération et de développement économiques, étude spéciale n°5, 1982.*

Nature de l'incapacité

- Mobilité :** limitation dans la capacité de marcher, de se déplacer d'une pièce à l'autre, de transporter un objet sur dix mètres ou de se tenir debout pendant de longues périodes.
- Agilité :** limitation dans la capacité de se pencher, de s'habiller ou de se déshabiller, de se mettre au lit et de sortir du lit, de se couper les ongles d'orteils, de se servir de ses doigts pour saisir ou manier un objet, d'atteindre quelque chose ou de couper ses aliments.
- Vision :** limitation dans la capacité de lire les caractères ordinaires d'un journal ou de voir quelqu'un à quatre mètres, même avec des verres.
- Audition :** limitation dans la capacité d'entendre ce qui se dit lors d'une conversation avec une personne, ou avec deux personnes ou plus, même en portant une prothèse auditive.
- Parole :** limitation dans la capacité de parler et d'être compris.
- Autre :** limitation à cause de difficultés d'apprentissage ou à cause d'un désordre émotif ou psychiatrique, ou à cause d'un retard de développement.
- Inconnue :** limitation dont la nature n'est pas spécifiée.

Annexe D

Produits et publications de l'ESLA

Produits et publications de l'ESLA

Maintenant disponible...

Service de données personnalisées de l'ESLA

Le Service de données personnalisées de l'ESLA permet aux utilisateurs de bien cerner leurs besoins en matière de données sur les personnes ayant une incapacité. Moyennant l'aide d'un conseiller technique de l'ESLA, ces besoins se transforment en tableaux ou en rapports analytiques (prix négociables).

L'ESLA peut vous renseigner sur des villes, de grandes municipalités ou des groupements de municipalités de moindre envergure. Au besoin, le Service des données personnalisées de l'ESLA regroupera des régions géographiques de façon à combler vos exigences particulières.

Publications

Les **bulletins éclair** sont une série de comptes rendus d'une page portant sur des données pertinentes tirées de l'Enquête sur la santé et les limitations d'activités. Jusqu'à maintenant, on s'y est penché sur le transport, le logement, les loisirs, l'emploi et l'éducation, et ce tant à l'échelle nationale que provinciale. On peut également se procurer des bulletins renfermant de l'information d'ordre national sur les personnes âgées et les personnes ayant une incapacité vivant dans les établissements. Les bulletins sont gratuits.

*

Le **Guide de l'utilisateur** de l'Enquête sur la santé et les limitations d'activités explique le contexte de l'ESLA, résume la méthodologie employée, reproduit les questionnaires de l'Enquête et présente une liste de certaines variables du recensement ainsi que les modalités de commande pour des totalisations par le biais du Service de données personnalisées de l'ESLA. Cette publication est gratuite.

*

L'incapacité et le marché du travail - Une analyse des personnes inactives ayant une incapacité, par Gary L. Cohen (15 \$), fait ressortir les principaux facteurs associés à l'inactivité élevée des personnes ayant une incapacité et faisant face à des limitations. Ce rapport fait surtout des comparaisons entre les personnes ayant une incapacité qui étaient actives et celles qui étaient inactives.

*

Profil de trois catégories de personnes ayant une incapacité, par Gary L. Cohen (15 \$), examine la population ayant une incapacité sous trois angles : les personnes qui ne sont pas limitées au travail par leur affection ou leur problème de santé, celles qui le sont mais qui peuvent travailler et celles qui sont totalement incapables de travailler. L'auteur y fait ressortir les différences et les ressemblances qui existent entre les trois catégories.

*

Faits saillants : Personnes ayant une incapacité au Canada (numéro 82-602 au catalogue, 25 \$, 30 \$ à l'extérieur du Canada) renferme les données relatives à certains groupes d'âge pour le Canada, les provinces et les territoires. On y trouve des données sur les personnes vivant dans un ménage ainsi que de l'information sur la nature et la gravité de l'incapacité, les habitudes de vie, les frais supplémentaires, le revenu et les obstacles auxquels font face les personnes ayant une incapacité dans l'exercice de leurs activités quotidiennes.

*

Les profils infraprovinciaux et infraterritoriaux renferment des données de l'ESLA semblables à celles présentées dans la publication 82-602 mentionnée ci-dessus, mais à un niveau géographique plus détaillé.

Chaque profil renferme des données se rapportant à certaines régions métropolitaines de recensement (s'il y a lieu) ainsi que des données pour certaines municipalités ou certains groupements de municipalités. Cette série comprend des :

Données infraprovinciales pour...

	N° au cat.
Terre-Neuve	82-603
l'Île-du-Prince-Édouard	82-604
la Nouvelle-Écosse	82-605
le Nouveau-Brunswick	82-606
le Québec	82-607
l'Ontario	82-608
le Manitoba	82-609
la Saskatchewan	82-610
l'Alberta	82-611
la Colombie-Britannique	82-612

Données infraterritoriales pour...

le Yukon	82-613
les Territoires du Nord-Ouest	82-614

Les publications se vendent 26 \$ l'exemplaire (31 \$ à l'extérieur du Canada) sauf celles de l'Ontario et du Québec, qui coûtent 30 \$ chacune (36 \$ à l'extérieur du Canada). La série complète vous est offerte à prix réduit, soit 256 \$.

Fichiers de microdonnées

Le premier fichier de microdonnées renferme environ 132 000 enregistrements non identifiables de répondants **adultes âgés de 15 ans et plus** (71 900 adultes ayant une incapacité et 60 000 adultes n'ayant pas d'incapacité) **vivant dans les ménages**. Les totalisations sont disponibles à l'échelle canadienne, provinciale et territoriale et pour huit régions métropolitaines de recensement (RMR) : St. John's, Halifax, Montréal, Toronto, Winnipeg, Edmonton, Calgary et Vancouver. Tout enregistrement non compris dans l'une de ces RMR sera accompagné d'un code de désignation géographique (urbaine ou rurale).

Le fichier de microdonnées coûte 3 000 \$. Chaque fichier est accompagné d'une documentation intégrale, en l'occurrence un cliché d'articles et une description complète des 553 variables. Il est possible d'utiliser des progiciels statistiques courants tels que SPSS et SAS afin de produire des totalisations à partir de ce fichier.

*

Le deuxième fichier de microdonnées contient environ 17 400 enregistrements non identifiables **d'adultes âgés de 15 ans et plus ayant une incapacité vivant dans les établissements de santé**. Dans le cas de ce fichier, les totalisations sont disponibles pour le Canada (sauf le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest) et les provinces et selon deux types d'établissements : les centres et les établissements de soins spéciaux pour les personnes âgées et les personnes atteintes d'une maladie chronique, et les autres établissements. Ce fichier de microdonnées (documentation intégrale comprise) coûte 1 500 \$.

*

Le troisième fichier de microdonnées comprend environ 35 160 enregistrements non identifiables **d'enfants âgés de 0 à 14 ans vivant dans un ménage et ayant une incapacité/n'ayant pas d'incapacité**. Les totalisations sont disponibles pour le Canada et les régions, soit l'Est, le Québec, l'Ontario et l'Ouest (incluant le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest). Ce fichier de microdonnées (documentation intégrale comprise) coûte 1 000 \$.

Paraîtront en 1990...

Publications

Rapports thématiques spéciaux - Il s'agit d'une série de neuf rapports. Chacun se penchera sur un segment particulier de la population ayant une incapacité ou discutera d'une facette clé de la vie de l'ensemble de la population ayant une incapacité. La série comprendra:

L'utilisation d'appareils spéciaux par les personnes ayant une incapacité

Ce rapport mettra l'accent sur l'usage de dispositifs spéciaux par les adultes âgés de 15 ans et plus ayant une incapacité et résidant dans les ménages. Il présentera une vaste gamme d'informations, notamment sur les appareils spéciaux selon la nature et la gravité des incapacités. L'information sera disponible pour le Canada, les provinces et les territoires.

Caractéristiques de la situation des personnes ayant une incapacité vis-à-vis de l'emploi et du revenu

Ce rapport présentera de l'information sur le lien entre l'incapacité, l'emploi et le revenu. Données de l'ESLA et du recensement de la population de 1986 à l'appui, on y étudiera les différences qui existent entre les personnes âgées de 15 à 64 ans ayant une incapacité et celles qui n'en ont pas sous le rapport de l'activité sur le marché du travail.

On y mettra l'accent sur les Canadiens qui ont une incapacité et qui sont capables de travailler et ceux qui en sont incapables. On y présentera aussi les résultats touchant les personnes ayant une incapacité qui sont retournées aux études après avoir été atteintes d'une incapacité et celles qui n'y sont pas retournées.

Certaines conséquences socio-économiques de l'incapacité pour les femmes du Canada

Ce rapport mettra l'accent sur la scolarité, les caractéristiques de leur participation à la population active et le revenu des femmes ayant une incapacité. On y comparera ce segment de la population aux hommes ayant une incapacité et aux hommes et aux femmes n'ayant pas d'incapacité.

Enfants ayant une incapacité au Canada

Ce rapport analysera les caractéristiques des enfants ayant une incapacité selon leur âge, leur sexe ainsi que le type et la gravité de l'incapacité. Il y est également question des répercussions de l'incapacité sur différents aspects de la vie tels que la scolarité, les loisirs et la capacité de se déplacer.

La cécité et la déficience visuelle au Canada

Ce rapport analysera les données de l'ESLA se rapportant aux personnes atteintes de déficience visuelle selon la province, l'âge au début de la déficience, le sexe ainsi que la gravité et la cause de l'incapacité. On y comparera les personnes atteintes d'une déficience visuelle avec la population voyante selon des variables telles que l'état matrimonial, la structure de la famille, la scolarité, l'emploi et le revenu, et la participation à des activités de loisir.

Profil des Canadiens vivant dans les établissements de santé

Ce rapport tracera le profil des adultes ayant une incapacité qui vivent dans les établissements de santé. On y examinera et comparera ces personnes avec leurs pairs vivant dans les ménages selon la gravité, la nature et les causes sous-jacentes des incapacités dont elles sont atteintes. L'analyse portera entre autres sur les frais supplémentaires, la mobilité et les sources de l'aide reçue pour certaines activités. De plus, une section portant sur les enfants ayant une incapacité vivant dans les établissements comprendra une analyse selon le sexe, l'âge et la région géographique.

Loisirs et habitudes de vie des personnes ayant une incapacité au Canada

Ce rapport analysera les loisirs et les habitudes de vie des personnes ayant une incapacité et vivant dans un ménage et il soulignera certains aspects de la fréquence de leur participation à des activités telles que les visites à des amis, les discussions au téléphone, le magasinage, etc., de même que les obstacles qui entravent l'exercice de ces activités. On y examinera aussi les services de soutien que reçoivent ces personnes ou dont elles ont besoin ou les deux dans la conduite de leurs activités quotidiennes.

Canadiens déficients auditifs

Ce rapport analysera les données de l'ESLA portant sur les Canadiens déficients auditifs vivant dans un ménage. On y traitera de la gravité et de la cause de la déficience auditive selon les variables de l'âge au début de l'incapacité et du sexe. Y seront également analysés l'utilisation d'appareils spéciaux, ainsi que le nombre d'autres incapacités et leur nature. Une comparaison y sera faite entre la population déficiente auditive et la population non déficiente auditive sous l'angle de variables telles que l'état matrimonial, la structure familiale, la scolarité, l'emploi et le revenu.

